



Enquête sur l'offre scolaire dans l'Observatoire de Niakhar

Rapport de terrain

Grâce à Dieu TOULAO

Valérie DELAUNAY

2021

Table des matières

Liste des tableaux	1
Liste des figures	1
Liste des annexes	1
Introduction	3
I. Les résultats de l'enquête.....	3
1. Les établissements enquêtés.....	3
2. Historique de l'offre scolaire	6
3. Les établissements privés.....	7
4. Les effectifs des enseignants par cycle d'enseignement.....	8
5. Les effectifs des élèves	10
5.1. Effectifs des élèves par classe selon le cycle d'enseignement	10
5.2. Les frais de scolarités	12
5.3. L'effectif des élèves et frais moyens de scolarité par niveau de classe	12
6. Infrastructure scolaire	15
6.1. La présence de l'eau.....	15
6.2. La présence d'une bibliothèque.....	16
6.3. La présence d'un bureau administratif	16
6.4. La présence d'une cantine scolaire	17
6.5. La présence d'électricité	17
6.6. La présence d'un espace de récréation.....	18
6.7. Présence des latrines	19
6.8. La présence d'une salle informatique	19
7. Association des Parents d'Elèves (APE).....	20
8. Les dispositifs anti COVID 19	21
8.1. Mise en pratique d'une période de révision pour la rentrée scolaire 2020-20217	23
8.2. Mise en place des cours de renforcement.....	23
9. Les abandons scolaires	27
9.1. Les données de l'IEF de Diofior	28
9.2. Les données de l'IEF de Fatick.....	28
9.3. Les données de l'IA de Fatick	28
II. Les difficultés rencontrées et les recommandations	29
1. Les difficultés rencontrées.....	29
2. Les recommandations	29
ANNEXE	1

Liste des tableaux

Tableau 1 Effectif des établissements par cycle d'enseignement.....	4
Tableau 2 Type d'établissement avec ou sans autorisation du ministère de l'Éducation nationale	8
Tableau 3 Type d'établissement ayant l'autorisation de présenter les élèves aux examens	8
Tableau 4 : Les Frais de scolarité	12
Tableau 5 : Effectif moyen par niveau d'étude au cycle secondaire pour l'année scolaire 2020-2021	13
Tableau 6 Effectif moyen par niveau d'étude au cycle moyen pour l'année scolaire 2020-2021	13
Tableau 7 : Effectif moyen par niveau d'étude au cycle élémentaire pour l'année scolaire 2020-2021	14
Tableau 8 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de branchement d'eau.....	16
Tableau 9 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une bibliothèque	16
Tableau 10 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'un bureau administratif	17
Tableau 11 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021	17
Tableau 12 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021	18
Tableau 13 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de l'espace de récréation pour l'année 2020-2021	18
Tableau 14 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de latrine pour l'année scolaire 2020-2021	19
Tableau 15 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de la salle informatique	20
Tableau 16 : Fréquence du degré d'implication de l'APE par type d'école.....	21
Tableau 17 : Effectifs des établissements selon l'existence du dispositif de lavage de main	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Effectifs des établissements ayant un dispositif de lavage de main selon l'état d'exigence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : Effectif des établissements selon la mise en pratique de la décision ministérielle concernant la révision des cours	23
Tableau 20 : Effectif des établissements scolaires élémentaires ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe	25
Tableau 21 : Effectif des établissements scolaires moyens ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe	26
Tableau 22 : Effectif des établissements scolaires secondaires ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe	27
Tableau 23 : ABANDONS 2020/2021 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE .	6
Tableau 24 : ABANDONS 2019/2020 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE ..	7
Tableau 25 : ABANDONS 2018/2019 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE .	8
Tableau 26 : ABANDONS 2018/2019 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME.....	9

Tableau 27: ABANDONS 2019/2020 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME.....10

Tableau 28 : ABANDONS 2020/2019 POUR LES COLLÈGES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME 11

Tableau 29 ABANDONS 2019/2020 POUR LES COLLÈGES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME 11

Tableau 30 EXCLUS-ABANDONS 2019/2020, LYCEE DE TOUCAR.....12

Tableau 31 EXCLUS-ABANDONS 2019/2020, LYCEE DE DIOHINE.....12

Tableau 32 EXCLUS-ABANDONS 2018/2019, LYCEE DE TOUCAR.....12

Tableau 33 EXCLUS-ABANDONS 2018/2019, LYCEE DE DIOHINE..... 13

Liste des figures

Figure 1 L'année de construction des écoles la plus ancienne et la plus récente	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 Effectif des enseignants selon le cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 Effectif des enseignants selon le cycle d'enseignement par sexe pour l'année scolaire 2020-2021	10
Figure 4 Effectif des élèves selon le cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 Effectif des élèves selon le cycle d'enseignement par sexe pour l'année scolaire 2020-2021	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 Degré d'implication de l'APE	21
Figure 7 Présence de dispositif de lavage de main dans les établissements scolaires	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 Degré de satisfaction des établissements ayant mis en pratique le temps de révision	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe en élémentaire	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe au cycle moyen	24
Figure 11 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe au secondaire	24
Figure 12 effectifs des établissements scolaires élémentaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13 effectifs des établissements scolaires moyens qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence	Erreur ! Signet non défini.
Figure 14 effectifs des établissements scolaires secondaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence	Erreur ! Signet non défini.

Liste des annexes

Annexe 1 : Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle secondaire pour l'année 2020-2021.....	1
Annexe 3 : Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle moyen pour l'année 2020-2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 : Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle élémentaire pour l'année 2020-2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 5 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements en élémentaire	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves en élémentaire	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 7 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements au collège.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 8 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves au collège	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 9 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements au secondaire	9
Annexe 10 : Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves au secondaire	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 11 : Extrait du questionnaire	0
Annexe 12 : Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IEF de Diofior.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 13 : Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IEF de Fatick	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 14 : Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IA de Fatick	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 au Sénégal, le gouvernement a pris des mesures pour assurer la continuité des cours même lorsque les salles de classe étaient fermées. Ceci, grâce à un programme d'appui impliquant entre autres les technologies de communication et les médias. Le projet « recherche action », dirigé par l'Université de Ziguinchor, se propose d'apporter des éléments utiles à l'évaluation de ce programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal : « **Riposte et résilience face à la crise de Covid-19** ».

A cet effet, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), à travers le Laboratoire Population Environnement et Développement (LPED), a organisé une collecte des données dans l'Observatoire de Niakhar ayant pour but de recenser les établissements scolaires présents dans les villages et de recueillir certaines informations en lien avec l'épidémie de Covid-19. Cette mission de collecte s'est faite en deux phases en raison de la période de vacances scolaires. La première phase s'est déroulée du **30 Juin au 15 Juillet 2021**. Elle a permis de recenser la majorité des écoles de la zone. La deuxième phase a eu lieu du **1^{er} au 8 novembre 2021**. Elle a été essentiellement consacrée à la collecte de données sur des écoles coraniques de la zone et quelques recueils d'informations complémentaires.

Il s'agissait donc de mener une enquête dans toutes les écoles publiques, privées et les écoles coraniques de la zone cible. Pour cela, un questionnaire a été conçu (Annexe 1). Il est composé de quatre (4) modules : le module sur les caractéristiques de l'établissement, le module sur les classes (niveau d'étude), le module sur l'infrastructure de l'école et le module sur les effets de la COVID-19. En tout, soixante-sept (67) établissements dont soixante-dix-sept cycle d'enseignement ont été enquêtés.

I. Les résultats de l'enquête

1. Les établissements enquêtés

Sur soixante-dix-sept (77) cycles d'enseignements scolaires enregistrés dans la zone en 2021, trente-trois (33) cycles d'enseignement élémentaires ont été enquêtés (dont un privé catholique et une école franco-arabe). À cela s'ajoutent neuf (9) collèges (dont 6 publics, 2 privés, 1 franco-arabe), cinq (5) lycées (dont 3 publics et 2 privés). On dénombre aussi sept (7) cycles d'enseignement préscolaires (dont un privé catholique) et 23 écoles coraniques (dont 14 en arabe et 9 franco-arabe). Notons que parmi les trente et un (31) écoles élémentaires publiques, six (6) offrent aussi des enseignements préscolaires (tableau 1).

Tableau 1 Effectif des établissements par cycle d'enseignement

Type d'école	Préscolaire	Primaire	Moyen (collège)	Secondaire (lycée)	Arabe (Daara)	Total
Publique laïque	6	31	6	2	0	45
Privée laïque	0	0	3	3	0	6
Privée Catholique	1	1	0	0	0	2
Franco-Arabe/Daara	0	1	1	0	9	11
Arabe pur/Coranique	0	0	0	0	14	14
Total	7	33	10	5	23	78

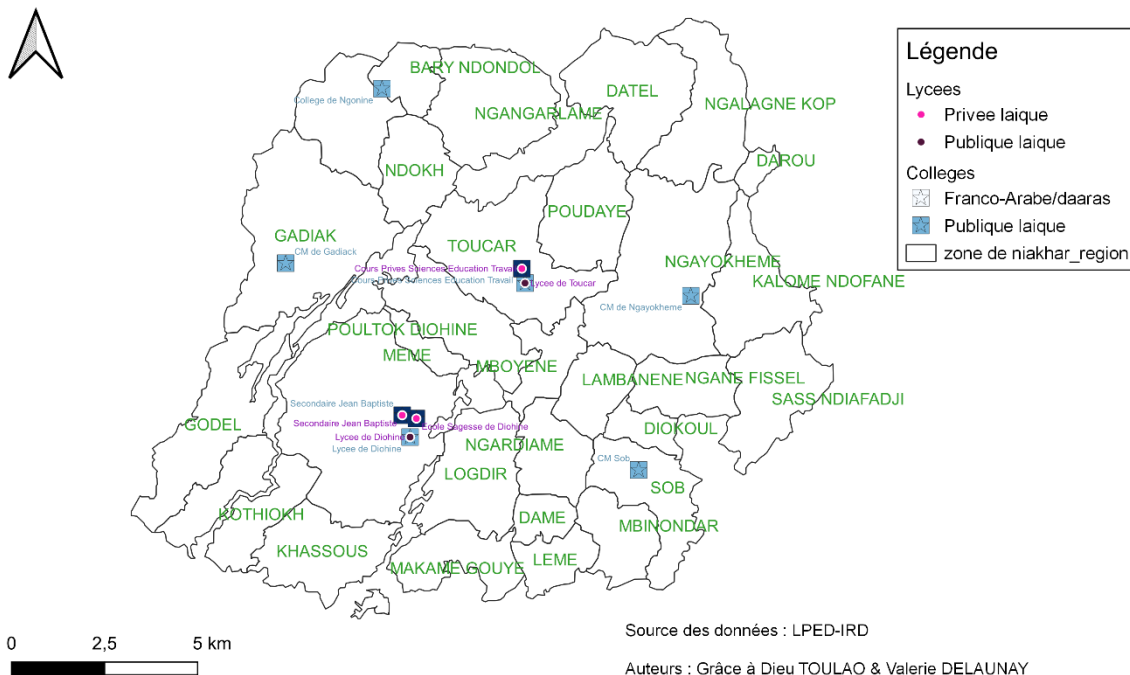
Dans la suite du rapport, les statistiques porteront sur les établissements enquêtés, qui sont au nombre de **67** car les tous lycées intègrent un CEM dans le même établissement ; six des établissements élémentaires publics intègrent un préscolaire.

On observe que la plupart des villages sont aujourd'hui dotés d'écoles élémentaires, sauf les petits villages comme Darou, Dame, Leme, Mocane Gouye, Meme. Les collèges d'enseignements moyen (CEM) sont répartis sur le territoire. Les 5 lycées (qui comprennent aussi des CEM) se trouvent dans les 2 plus gros villages que sont Toucar et Diohine (

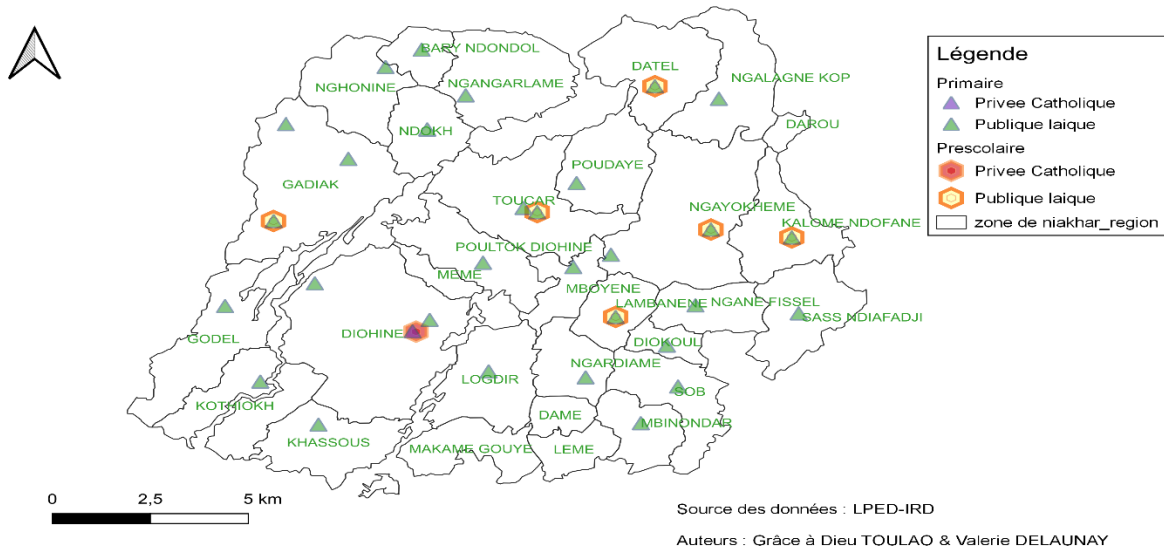
Figure 1).

Figure 1 Cartes des établissements scolaires dans l'Observatoire de Niakhar-2021

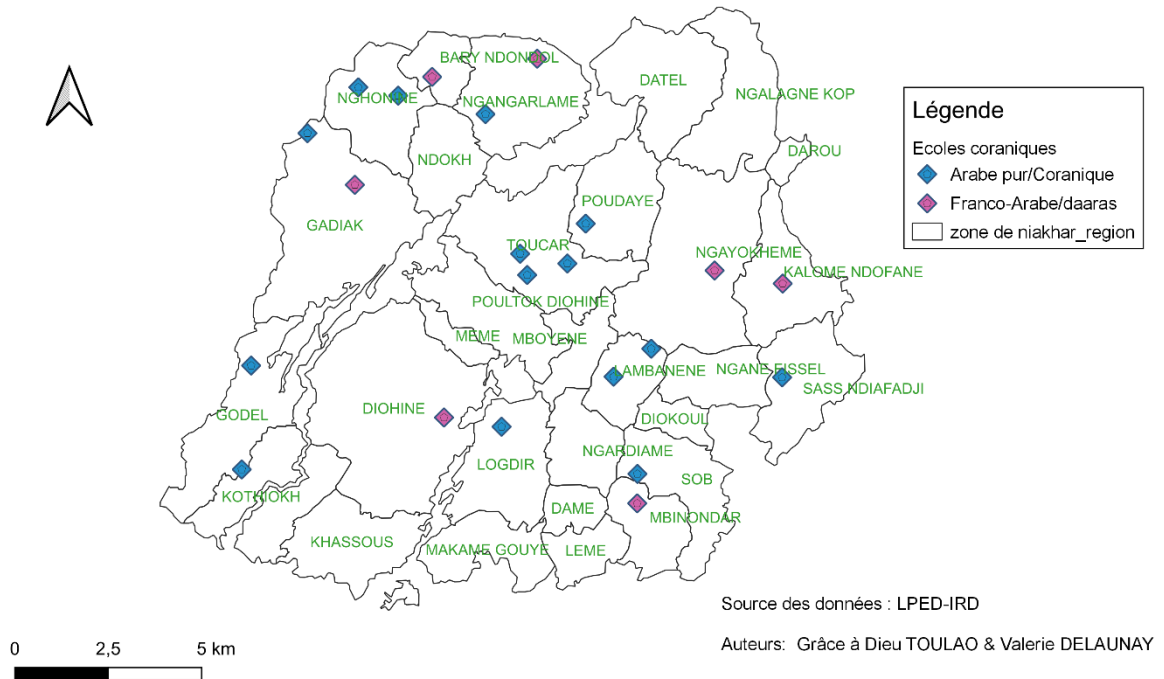
Les établissements scolaires du cycle moyen et secondaire de la zone d'observatoire de Niakhar



Les établissements scolaires du cycle préscolaire et primaire de la zone d'observatoire de Niakhar



Les établissements coraniques de la zone d'observatoire de Niakhar



2. Historique de l'offre scolaire

Selon la Figure 2, l'établissement le plus ancien de la zone a été construit en 1933 (c'est une école coranique, Serigne Aliou Faye) et les établissements scolaires récents ont été construits en 2020 (un établissement arabe : Touba Ngonine et deux établissements scolaires de cycle moyen : CM de Gadiack et CM de Sob).

Figure 2 L'année de construction des écoles la plus ancienne et la plus récente selon le cycle d'enseignement

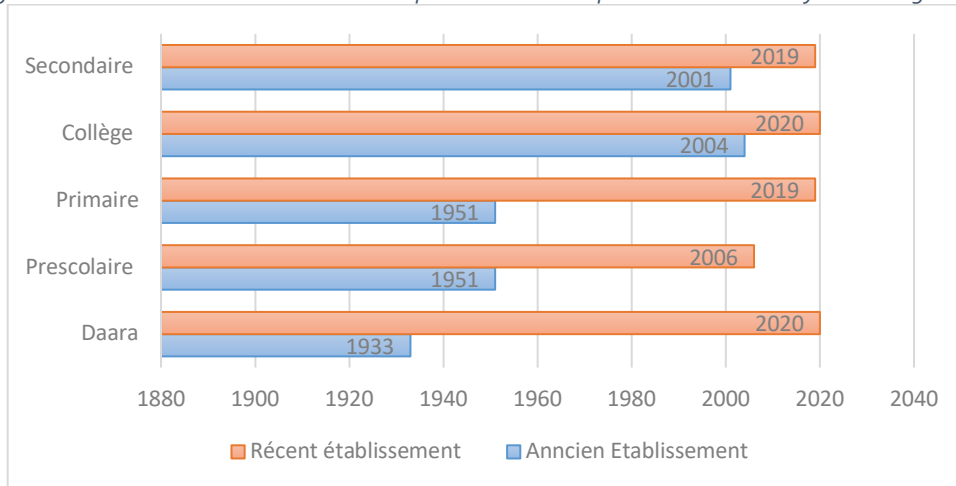
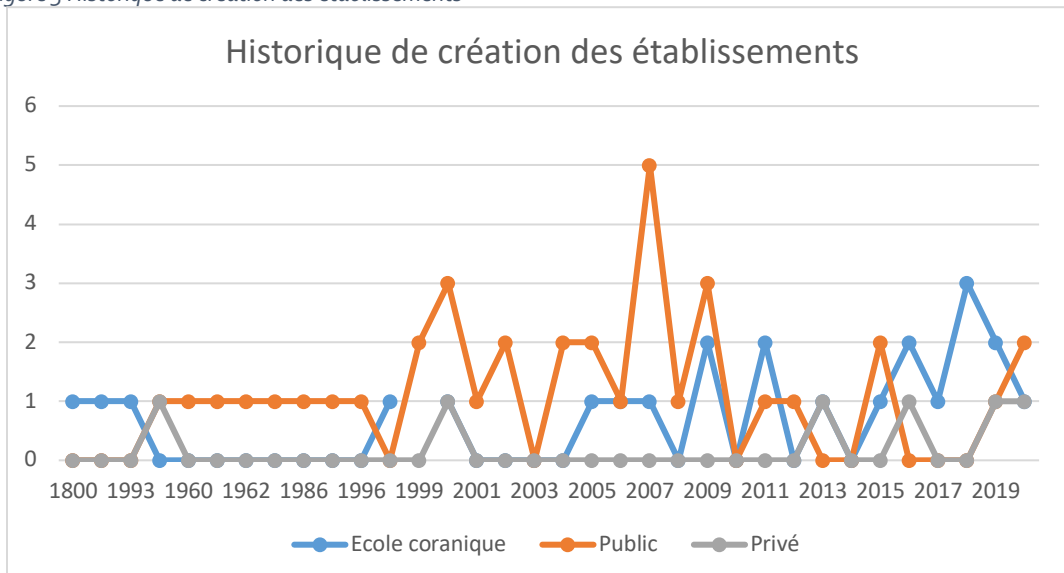


Figure 3 Historique de création des établissements



3. Les établissements privés

Nous avons comptabilisé trente (30) établissements scolaires privés. Neuf (09) établissements ont l'autorisation du ministère de l'Éducation Nationale et en même temps l'autorisation de présenter les élèves aux examens. Il s'agit de deux (2) établissements privés laïcs, d'un établissement privé catholique, de cinq (5) établissements Franco-Arabe et d'une école arabe-pur (Tableau 2 et

Type d'école	Cycle d'enseignement	Autorisation de présenter des candidats aux examens			Total
		Non	Oui	Je sais pas	
Privée laïque	Lycée(Secondaire &CM)	1	2	0	3
Privée Catholique	Elémentaire	0	1	0	1
	Préscolaire	1	0	0	1
Franco-Arabe/Daara	CEM	0	1	0	1
	Elémentaire	0	1	0	1
	Daara simple	4	3	1	7
Arabe-pur	Daara simple	13	1	1	14
Total		19	9		29

Tableau 3).

Tableau 2 Type d'établissement privé avec ou sans autorisation du ministère de l'Éducation nationale

Type d'école	Autorisation			Total
	Non	Oui	Ne sais pas	
Privée laïque	1	2	0	3
Privée Catholique	1	1	0	2
Franco-Arabe/Daara	4	5	1	10
Arabe pur/Coranique	13	1	1	15
Total	19	9	2	30

Parmi ces neuf établissements ayant l'autorisation du ministère, deux établissements ont à la fois le cycle moyen et secondaires, deux établissements élémentaires, un établissement arabe-pure, un établissement de cycle d'enseignement moyen et trois établissements Franco-arabe de type Daara simple.

Type d'école	Cycle d'enseignement	Autorisation de présenter des candidats aux examens	Total
--------------	----------------------	---	-------

		Non	Oui	Je sais pas	
Privée laïque	Lycée(Secondaire &CM)	1	2	0	3
Privée Catholique	Elémentaire	0	1	0	1
	Préscolaire	1	0	0	1
Franco-Arabe/Daara	CEM	0	1	0	1
	Elémentaire	0	1	0	1
	Daara simple	4	3	1	7
Arabe-pur	Daara simple	13	1	1	14
Total		19	9		29

Tableau 3 Type d'établissement privé ayant l'autorisation de présenter les élèves aux examens

Les établissements qui n'ont pas d'autorisation du ministère sont au nombre de dix-neuf (19). Il s'agit d'un établissement scolaire privé laïc, d'un établissement scolaire privée catholique, de quatre (4) établissements franco-arabes de type Daara simple et de treize (13) établissements Arabe-Pure (

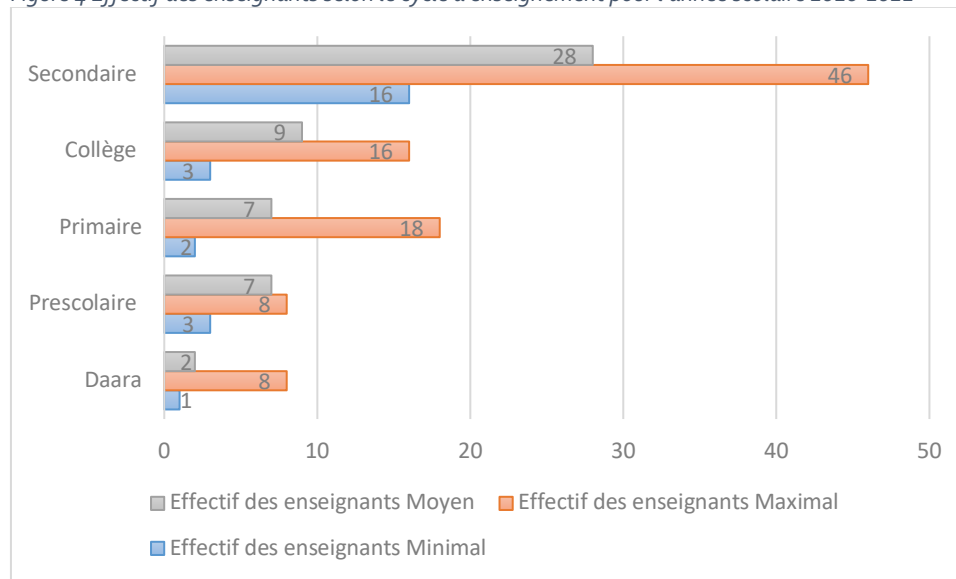
Type d'école	Cycle d'enseignement	Autorisation de présenter des candidats aux examens			Total
		Non	Oui	Je sais pas	
Privée laïque	Lycée(Secondaire &CM)	1	2	0	3
Privée Catholique	Elémentaire	0	1	0	1
	Préscolaire	1	0	0	1
Franco-Arabe/Daara	CEM	0	1	0	1
	Elémentaire	0	1	0	1
	Daara simple	4	3	1	7
Arabe-pur	Daara simple	13	1	1	14
Total		19	9		29

Tableau 3).

4. Les effectifs des enseignants par cycle d'enseignement

Si au préscolaire et au primaire, la moyenne des enseignants est de sept (7), dans les Daaras, cette moyenne est de deux (2) enseignants. Au collège, la moyenne est de neuf (9) ; elle est par contre de vingt-huit (28) enseignants pour les établissements secondaires (Figure 4).

Figure 4 Effectif des enseignants selon le cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021



L'effectif maximal pour le cycle d'enseignement élémentaire est de dix-huit (**18**) enseignants (Kann François), le minimal est de deux (2)¹. Le cycle d'enseignement moyen a au minimum trois (3) enseignants (cycle moyen de Sob) et au maximum seize (16) enseignants (CM Ngayokhem). En ce qui concerne le cycle d'enseignement secondaire, c'est la somme de l'effectif du cycle moyen et du cycle secondaire car les lycées sont composés d'un cycle moyen (CM) et d'un cycle secondaire. Au niveau Lycée/CEM, l'effectif minimal des enseignants est de seize (16)² et l'effectif maximal de quarante-six (46)³.

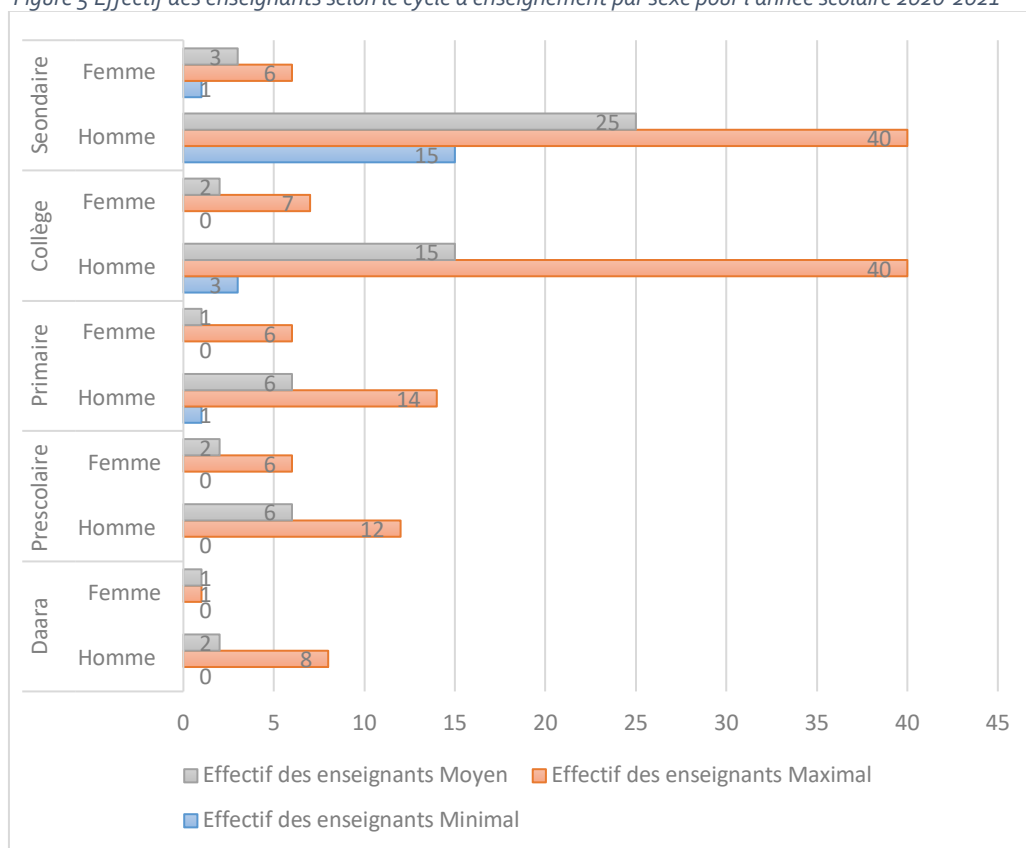
Si au secondaire l'effectif maximal des enseignantes est de six (6), celui des enseignants est égale à 40. Cette différence est presque la même au collège (7 enseignantes contre 40 enseignants). Au préscolaire et au primaire l'effectif maximal des enseignant représente presque la moitié de celui des enseignants. Au primaire, on enregistre au maximal 14 enseignants et 6 enseignantes. Alors qu'au préscolaire, au maximal, les enseignant sont au nombre de 12 et les enseignantes au nombre de 6 (Figure 5).

¹ Ecole mbellonguith Diohine et Ecole Diokoul

² Lycée de Diohine

³ Lycée de Diohine

Figure 5 Effectif des enseignants selon le cycle d'enseignement par sexe pour l'année scolaire 2020-2021



5. Les effectifs des élèves

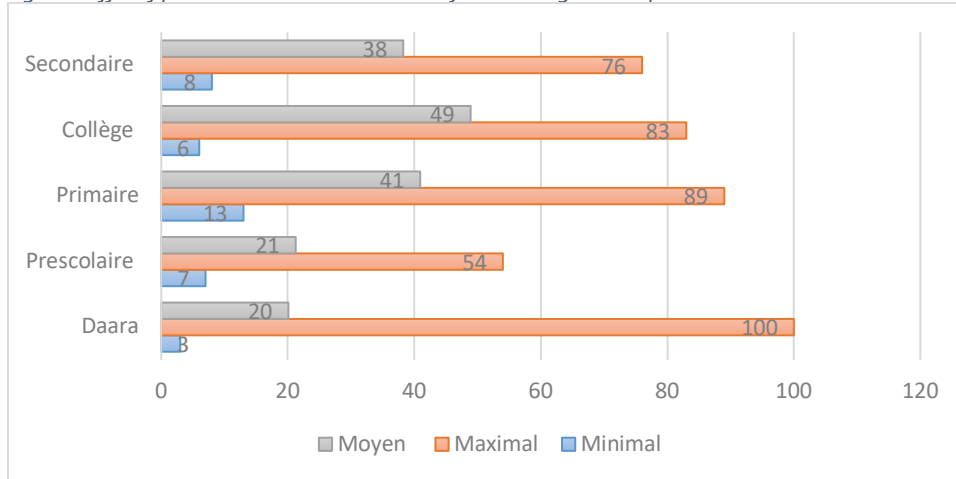
5.1. Effectifs des élèves par classe selon le cycle d'enseignement

Nous constatons que l'établissement qui rassemble le plus d'élèves est l'école coranique (daara) de type "informels" (100 élèves)⁴. Cependant, dans les autres cycles (au primaire, au collège et au secondaire), l'effectif maximal dépasse les 70 élèves et l'effectif moyen est entre 38 à 49 élèves (Figure 6).

En effet, pour le cycle primaire, la classe ayant moins d'élèves se trouve dans l'établissement public de « Mbellonguith Diohine ». Celle ayant plus d'élève se trouve à l'école publique de Nghonine. Au collège, l'école privée laïque « Cours Privés Sciences Éducation Travail » a la plus petite classe. Par ailleurs, la plus grande classe se situe au Lycée de Diohine avec 74 élèves. Quant au secondaire, toujours la plus petite classe est détenue par l'école privée Cours Privés Sciences Éducation Travail (la classe de Terminale 2 et de première 1). Cependant, la classe de terminale 3 du lycée de Toucar est la plus grande avec 76 élèves.

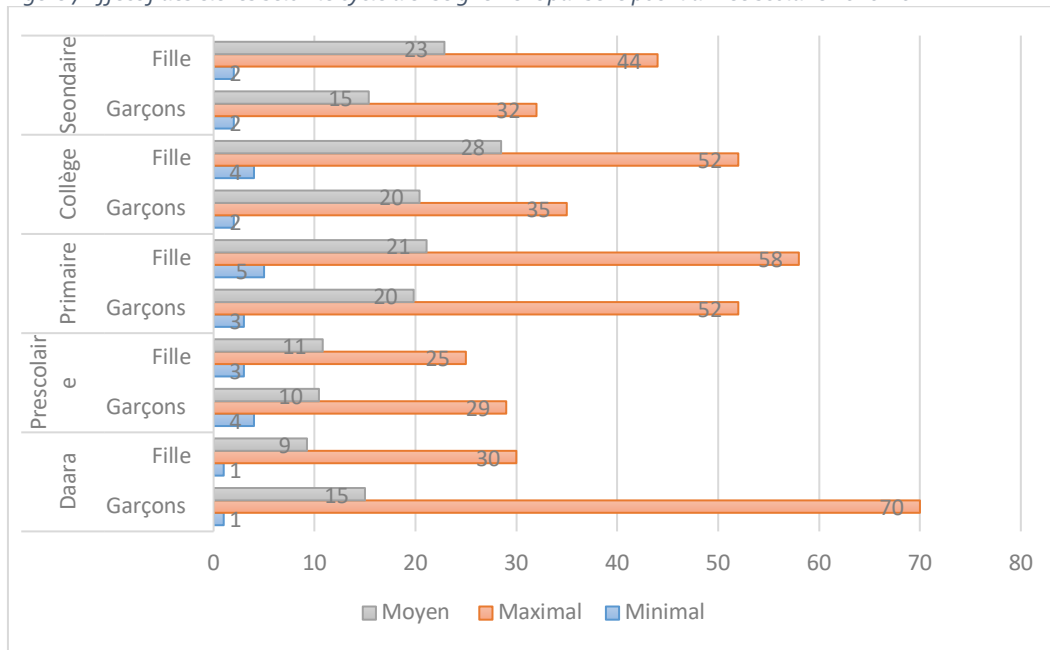
⁴ Pour ce Daara, les enfants viennent de la ville religieuse de Touba. Quelques enfants du village font le cours du soir. Ce Daara n'a qu'un seul niveau.

Figure 6 Effectif par classe des élèves selon le cycle d'enseignement pour l'année scolaire 2020-2021



Il est à noter que les élèves garçons sont plus nombreux que les filles dans les écoles arabes ainsi qu'en préscolaire. Cependant, dans les autres cycles, les filles dépassent les garçons (Figure 7). Par exemple au secondaire, en moyenne, il y'a 28 filles par classe alors qu'on compte 15 garçons par classe.

Figure 7 Effectif des élèves selon le cycle d'enseignement par sexe pour l'année scolaire 2020-2021



5.2. Les frais de scolarités

Les frais de scolarité les plus élevés sont au secondaire (**100 000 FCFA**), alors que les moins chers sont au primaire (Tableau 4). En moyenne les élèves payent **9 444,44 FCFA** au collège au niveau public et **46 545,45 FCFA** pour les établissements privé, **11 291,67,25 FCFA** au préscolaire pour les établissements publics et **24 000 FCFA** pour les établissements privé, **9 272,73 FCFA** au secondaire pour les établissements publics et **100 000 FCFA** pour les établissements. Les établissements privés en élémentaire font payer **18 375 FCFA** en moyenne à leurs élèves. Si certaines écoles coraniques offrent des cours gratuits, d'autres facturent en moyenne les cours à **5 650 FCFA**. Pour les établissements élémentaires publics de la zone de Niakhar, la scolarité est gratuite.

Cependant, les associations des parents d'élèves de cette zone ont décidé de fixer un prix de **1 000 FCFA** par élève comme frais d'inscription. Ces frais d'inscription sont gérés par l'APE (Association des Parent d'Elève) afin de répondre aux besoins urgents de l'école tel que la construction des nouvelles classes ou le soutien à un encadreur pour le renforcement de capacité des élèves.

Tableau 4 : Les Frais de scolarité

Type d'enseignement	Public			Privé		
	Minimal	Maximal	Moyen	Minimal	Maximal	Moyen
Daara	NA	NA	NA	0	12 000	5 650
Préscolaire	0	35 000	11 291,67	24000	24000	24000
Primaire	0	1 000	1 014,89	750	36 000	18 375,00
CEM	8 000	10 000	9 444,44	2 000	81 000	46 545,45
Lycée	8 000	10 000	9 272,73	70 000	100 000	80 600,00

5.3. L'effectif des élèves et frais moyen de scolarité par niveau de classe

L'effectif moyen des élèves par classe en cycle secondaire est de trente-huit (**38**) élèves. Cet effectif moyen par niveau d'étude est de cinquante-trois (**53**) élèves en seconde (20 pour les établissements privés), de quarante-deux (**42**) élèves en première (16 pour les établissements privé) et de quarante-quatre (**44**) élèves en terminale (23 pour les établissements privés).

Les élèves, dans les établissements publics payent en moyenne, plus de 8 700 FCFA comme frais de scolarité. Tandis que, ceux d'établissements privé payent en moyenne plus 75 000 FCFA (Tableau 5 et l'Annexe 1).

Tableau 5 : Effectif moyen par niveau d'étude au cycle secondaire pour l'année scolaire 2020-2021

Type d'école	Niveau	Frais moyen de la scolarité	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Public	2 ^{nde}	9000,00	53,13	8	36	64
	1 ^{ère}	8857,14	41,71	7	16	64
	Terminale	10000	43,71	7	10	76
Privé	2 ^{nde}	77666,67	20,67	3	16	24
	1 ^{ère}	77666,67	15,67	3	8	25
	Terminale	85000	23	4	8	30

Au niveau du cycle d'enseignement moyen, l'effectif moyen par classe est de quarante-neuf (49) élèves. L'effectif moyen en sixième et en cinquième est de dix-huit (18) élèves (Pour les établissements publics, de 52 respectivement de 53 en 5^{ème}). Pour les deux derniers niveaux d'étude de cycle moyen, l'effectif moyen est respectivement de cinquante (50) élèves et de cinquante-deux (52) élèves les établissements publique laïcs.

Si le frais de scolarité en moyenne, en sixième et en cinquième est de 33 000 FCFA pour les CM privé, celui de la troisième est de 9 937,5 FCFA pour les CM publics (Tableau 6 et l'Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Tableau 6 Effectif moyen par niveau d'étude au cycle moyen pour l'année scolaire 2020-2021

Type école	Niveau	Frais moyen de scolarité en FCFA	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Privé	6 ^{ème}	33 000	18	2	18	18
	5 ^{ème}	33 000	18	2	18	18
	4 ^{ème}	49 000	19	3	6	50
	3 ^{ème}	5 8250	24	4	14	31
Public	6 ^{ème}	9 705,88	52,65	17	23	74
	5 ^{ème}	9 071,43	53,29	14	39	62
	4 ^{ème}	9 000,00	50,125	16	43	59
	3 ^{ème}	9 937,5	52	16	45	60

Pour le cycle élémentaire public, l'effectif moyen des élèves par classe est de quarante-et-un (41). Cet effectif moyen est de quarante-quatre (44) au CI (respectivement de 52 au primaire privé), de quarante-cinq (45) au CP (au primaire privé, il est de 43), de quarante-deux (42) au CE1(35 pour ceux de primaire privé), de quarante-un (41) au CE2 (Pour les élèves au primaire privé, il est 40), de quarante (40) au CM1 et de trente-trois (33) au CM2 (Tableau 7 et Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Tableau 7 : Effectif moyen par niveau d'étude au cycle élémentaire pour l'année scolaire 2020-2021

Type école	Niveau	Frais moyen de scolarité en FCFA	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Privé	CI	18375	52,5	2	50	55
	CP	18375	43,5	2	25	60
	CE1	18375	35,5	2	19	52
	CE2	18375	40	2	25	55
	CM1	18375	37,5	2	18	57
	CM2	18375	36	2	22	50
Public	CI	1011,63	43,84	43	20	60
	CP	1012,50	44,2	40	20	83
	CE1	1012,5	41,78	40	14	89
	CE2	1013,51	41,03	37	23	61
	CM1	1012,82	40,28	39	22	60
	CM2	1027,78	33,53	36	13	53

Pour ce qui concerne le cycle préscolaire, au niveau public, en moyenne, les frais de scolarité s'élèvent à **14166 FCFA** pour la petite section et la moyenne section (Tableau 8). Cela s'explique par le coût élevé des frais de scolarité de l'école de Lambanème (35 000 FCFA). L'effectif moyen des élèves au niveau public ne dépasse pas quarante (33 à la petite section, 17 à la moyenne section et 27 à la grande section).

Tableau 8 Effectif moyen par niveau d'étude au cycle préscolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Type d'école	Niveau	Frais moyen de scolarité en FCFA	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Privée Catholique	Crèche	24000	7	1	7	7
	Petit section	24000	26	1	26	26
	Moyen Section	24000	35	1	35	35
	Grande section	24000	30	1	30	30
Publique laïque	Petit section	14166,67	33	1	33	33
	Moyen Section	14166,67	16,67	3	0	29
	Grande section	8416,66667	26,5	6	22	54

Les élèves d'écoles coraniques franco-arabes payent plus que ceux d'école arabe-pure. On trouve plus d'élèves dans les écoles Franco-arabe que les écoles arabes. Au CI, la moyenne des élèves est 25,5 élèves. Elle est de 21,2 au CP, de 18,6 au CE1, de 21,5 au CE2, de 17 au CM1 et de 21 au CM2 (Tableau 9).

Tableau 9 Effectif moyen par niveau d'étude dans les écoles coraniques pour l'année scolaire 2020-2021

Type école	Niveau	Frais moyen de la scolarité	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Franco-Arabe/Daara	CI	7500	25,5	8	15	49
	CP	7500	21,2	5	41	64
	CE1	7500	18,6	5	9	30
	CE2	7000	21,5	2	4	39
	CM1	7000	17	2	3	31
	CM2	7000	21	1	21	21
Arabe Pure	CI	6187,5	28,6	10	17	70
	CP	5125	18,2	5	10	35
	CE1	5250	15	5	6	33
	CE2	1750	11,5	2	5	18
	CM1	NA	27	1	27	27
	CM2	2250	5	1	5	5
	Niveau 1	1200	31,8	5	8	100

6. Infrastructure scolaire

Le module sur l'infrastructure scolaire s'est focalisé sur les éléments suivants :

- ✓ La présence de l'eau ;
- ✓ La présence d'une bibliothèque ;
- ✓ La présence d'un bureau administratif ;
- ✓ La présence d'une cantine scolaire ;
- ✓ La présence d'électricité ;
- ✓ La présence d'un espace de récréation ;
- ✓ La présence des latrines ;
- ✓ La présence d'une salle informatique.

Parmi les 67 établissements enquêtés, seuls 66 ont pu donner des réponses concernant ce module.

6.1. La présence de l'eau

En ce qui concerne la présence en eau, 13 établissements ont répondu ne pas avoir de branchement d'eau, 3 établissements n'ont pas répondu à cette question et 50 établissements ont un branchement d'eau fonctionnel. Il s'agit de trente-sept (37) établissements publics laïcs, de trois (3) établissements privés laïcs, d'un établissement privé catholique, de quatre (4) établissements franco-arabes et de cinq (5) établissements arabe pure (Tableau 10).

Tableau 10 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de branchement d'eau

Type d'école	Alimentation en eau			
	Non	Oui	Ne sais pas	Total
Publique laïque	0	37	0	38
Privée laïque	0	3	0	3
Privée Catholique	1	1	0	2
Franco-Arabe/Daara	5	4	1	9
Arabe pur/Coranique	7	5	2	12
Total	13	50	3	66

6.2. La présence d'une bibliothèque

Les établissements ayant une bibliothèque sont au nombre de neuf (9). Cependant, trente-un (31) établissements publics laïcs, trois (3) établissements privés laïcs, 9 établissements franco-arabe et 11 n'ont pas de bibliothèque (Tableau 11).

Tableau 11 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une bibliothèque

Type d'école	Bibliothèque			
	Non	Oui	Ne sais pas	Total
Publique laïque	31	6	0	37
Privée laïque	3	0	0	3
Privée Catholique	0	2	0	2
Franco-Arabe/Daara	9	0	1	10
Arabe pur/Coranique	11	1	2	14
Total	54	9	3	66

6.3. La présence d'un bureau administratif

Les écoles qui ont un bureau administratif sont au nombre de vingt-huit (28), réparties comme suit (Tableau 12) :

- ✓ Cinq (5) établissements d'enseignement secondaire dont deux (2) lycées publics laïcs et trois (3) écoles secondaires privée laïques ;
- ✓ Un préscolaire privé catholique ;
- ✓ Deux (2) CM publics ;
- ✓ Vingt-et-un (21) écoles élémentaires dont dix-neuf (19) écoles élémentaires publiques, une école élémentaire privée catholique et une école élémentaire privée Franco-Arabe.

Tableau 12 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'un bureau administratif

Type d'école	Bureau Administratif			
	Non	Oui	Ne sais pas	Total
Publique laïque	13	23	1	37
Privée laïque	0	3	0	2
Privée Catholique	0	2	0	2
Franco-Arabe/Daara	8	1	1	9
Arabe pur/Coranique	11	0	3	12
Total	32	29	5	66

6.4. La présence d'une cantine scolaire

Il faut noter que les cantines scolaires sont financées en majeure partie par les écoles elles-mêmes. Dans le cas des deux (2) lycées publics, c'est l'Etat qui apporte un soutien en matière de denrées alimentaires avec des sacs de riz, de l'huile, etc.

Au total, sur les soixante-sept (67) établissements scolaires enquêtés, seulement douze (12) ont une cantine scolaire dont trois (3) en élémentaire, deux (2) au cycle moyen, deux (2) au lycée et cinq (5) Daara (Tableau 13).

Tableau 13 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Type d'école	Cantine Scolaire			
	Non	Oui	Ne sait pas	Total
Publique laïque	31	6	0	37
Privée laïque	3	0	0	3
Privée Catholique	1	1	0	2
Franco-Arabe/Daara	9	0	1	12
Arabe pur/Coranique	7	5	2	14
Total	51	12	3	66

6.5. La présence d'électricité

Dans la plupart des établissements scolaires, c'est la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) qui assure l'alimentation en électricité. Cependant, certains établissements scolaires utilisent des panneaux solaires pour avoir de l'électricité. Ainsi, **80%** des établissements secondaires sont électrifiés contre **40%** pour les collèges, **52,52%** pour les écoles élémentaires et **26,1%** pour les écoles coraniques.

Les établissements de la commune de Ngayokheme sont plus électrifiés que ceux de la commune de Diarrere (57,14% contre 42,86%).

Tableau 14 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence d'une cantine scolaire pour l'année scolaire 2020-2021

Type d'école	Electricité			
	Non	Oui	Ne sais pas	Total
Publique laïque	19	18	0	37
Privée laïque	1	2	0	3
Privée Catholique	1	1	0	2
Franco-Arabe/Daara	7	2	1	10
Arabe pur/Coranique	7	5	2	14
Total	35	28	3	66

6.6. La présence d'un espace de récréation

Presque tous les établissements scolaires ont un espace de récréation. On note qu'un collège de type public (CM de Gadiack), deux écoles franco-arabes (Daara al-Mouhsine et Al Azar) et quatre écoles arabes⁵ pure n'ont pas d'espace récréatif (Tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de l'espace de récréation pour l'année 2020-2021

Type d'école	Espace de récréation			
	Non	Oui	Ne sait pas	Total
Publique laïque	1	36	0	37
Privée laïque	0	3	0	3
Privée Catholique	0	2	0	2
Franco-Arabe/Daara	2	7	1	10
Arabe pur/Coranique	4	8	2	14
Total	7	56	3	66

⁵ Ecole Coranique de Ngangarlam, Ecole coranique Assane sambe, AlAssar djou Diouf et Daara Moneme

6.7. Présence des latrines

S'agissant des latrines, plus de la moitié des établissements scolaires ont au moins une latrine. Cependant, un (1) établissement public (le CM de Sob), cinq (5) établissements franco-arabes et 9 écoles arabes pure n'ont pas de latrine (Tableau 16).

Tableau 16 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de latrines pour l'année scolaire 2020-2021

Type d'école	Latrine			
	Non	Oui	Ne sait pas	Total
Publique laïque	1	36	0	38
Privée laïque	0	3	0	3
Privée Catholique	0	2	0	2
Franco-Arabe/Daara	5	4	1	9
Arabe pur/Coranique	9	3	2	12
Total	15	48	3	66

6.8. La présence d'une salle informatique

Quelques rares établissements scolaires ont une salle informatique (Tableau 17). Il s'agit du lycée de Toucar, du CM de Ngonine et de l'institut Mouhamadou Rassouloulahi (à Gadiack).

Tableau 17 : Répartition des établissements scolaire par type d'école et selon l'existence de la salle informatique

Type d'école	Salle Informatique			
	Non	Oui	De sait pas	Total
Publique laïque	33	2	2	37
Privée laïque	3	0	0	3
Privée Catholique	1	0	1	2
Franco-Arabe/Daara	7	1	2	9
Arabe pur/Coranique	7	0	7	12
Total	51	3	12	66

7. Association des Parents d'Elèves (APE)

Nous avons voulu connaître le degré d'implication de l'APE dans les activités de chaque établissement scolaire. Il ressort de la Figure 8 et du Tableau 18 que **27%** des APE sont très actives et **25%** des autres APE sont actives dans l'organisation, la prise de décision et les activités des établissements scolaires. Certains directeurs d'écoles impliquent l'APE dans la prise de décision concernant la vie de l'établissement. Il s'agit notamment des décisions concernant les infrastructures de l'établissement. En effet, c'est grâce à l'APE que :

- Certains bâtiments abritant les salles de cours ou le bureau administratif sont construits,
- Le branchement d'eau ou d'électricité est fait,
- Le recrutement des personnels et l'acquisition des fournitures scolaires pour l'établissement sont décidés et réalisés.

L'APE est financé par les frais de scolarisation. Ces frais sont fixés en commun accord avec les responsables de l'école. Cela permet de prendre en charge la majeure partie du budget de l'établissement scolaire (construction des bâtiments, installation de l'eau, acquisition des fournitures scolaires, etc.).

Figure 8 Degré d'implication de l'APE

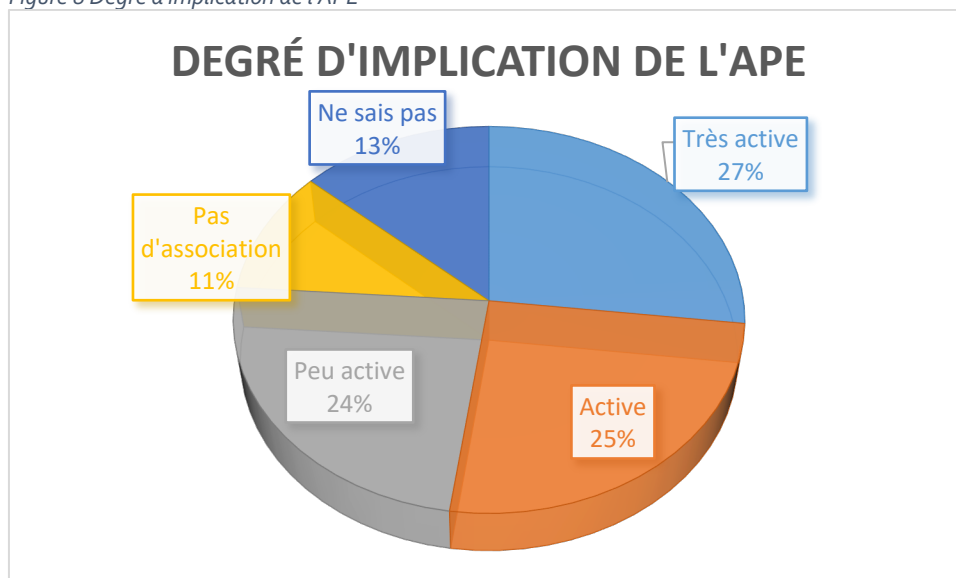


Tableau 18 Fréquence du degré d'implication de l'APE par type d'école

Etablissement scolaire	Très active	Active	Peu active	Pas d'association	Ne sait pas	Total
Daara Franco Arabe Cycle	1	4	3	1	1	10
Daara Arabe Pure	3	1	2	6	2	14
Privée Catholique	1	0	1	0	0	2
Privé Laïc	1	1	1	0	0	3
Public Laïc	13	15	9	0	0	37
Total	19	21	16	7	0	66

8. Les dispositifs anti COVID 19

Vu la crise de COVID 19 en mars 2020, les établissements scolaires étaient obligés de fermer leurs portes. Ils sont ouverts en juin 2020 pour les classes d'examen grâce aux dispositifs de prévention contre la COVID mis en place par le ministère de l'éducation et exigés dans chaque établissement scolaire. Sur les soixante-six (67) établissements enquêtés, 57% ont mis en place un dispositif de lavage de main obligatoire (un surveillant est à la porte pour veiller à ce que tout le monde se lave les mains), 22% ont un dispositif de lavage de main non surveillé⁶ (Figure 9). La répartition selon le type d'école montre que 37 établissements publics ont mis en place le dispositif de lavage de mains. Seulement 27 de ces établissements publics ont rendu ce dispositif obligatoire avec un système de surveillance (Tableau 19)

⁶ Il n'a pas de surveillants autour du dispositif de lavage de main et le lavage de main n'est pas obligatoire. La question sur le lavage de main a été posée pour constater les mesures prises dans les établissements lors de l'ouverture des classes après la crise de COVID 19 de 2019-2020

Figure 9 Présence de dispositif de lavage de main dans les établissements scolaires

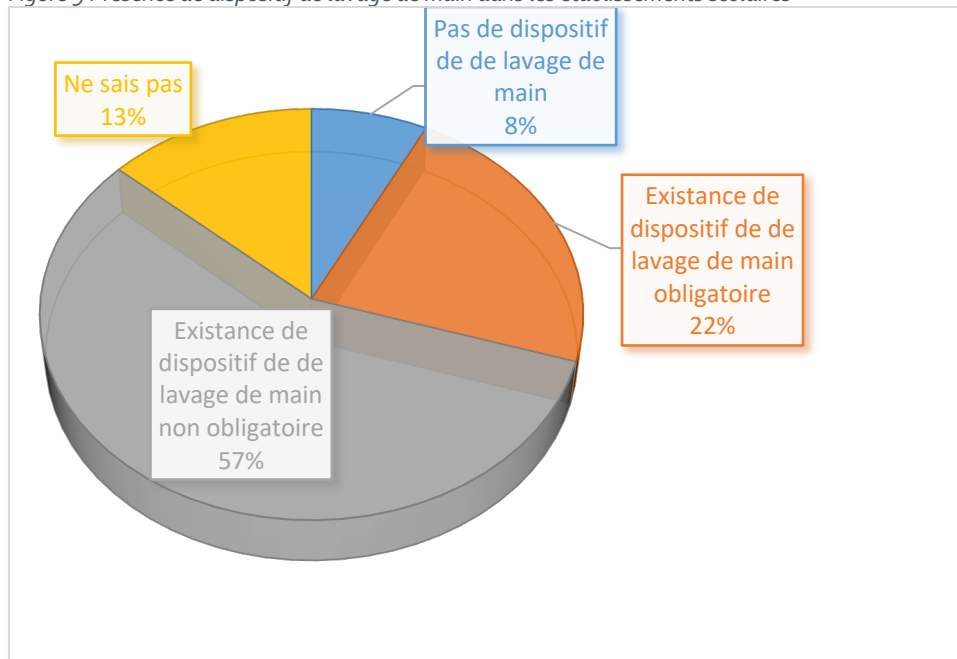


Tableau 19 Effectifs des établissements ayant un dispositif de lavage de main selon l'état d'exigence

Type d'école	Présence du dispositif de lavage de main				Dispositif de lavage de main obligatoire		
	Non	Oui	Ne sait pas	Total	Non	Oui	Total
Publique laïque	0	37	0	37	10	27	37
Privée laïque	0	3	0	3	2	1	3
Privée Catholique	0	2	0	2	0	2	2
Franco-Arabe/Daara	1	4	6	11	0	4	4
Arabe pur/Coranique	4	7	3	14	3	4	7
Total	5	53	9	67	15	38	53

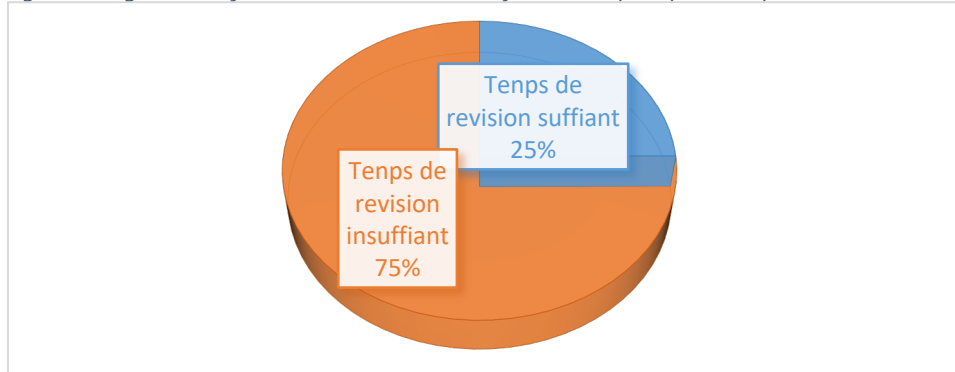
8.1. Mise en pratique d'une période de révision pour la rentrée scolaire 2020-2021

Au début de l'année scolaire 2020-2021, le ministère de l'éducation nationale avait demandé aux établissements scolaires qui suivent le programme de l'Etat, d'organiser des séances de révision pour une durée de deux (2) mois (d'octobre à novembre). Sur les quarante (42) établissements scolaires qui suivent le programme éducatif de l'Etat⁷ dans l'observatoire de Niakhar, trente-six (36) ont pu faire des révisions avec les élèves. Il s'agit de trente-sept (37) établissements publiques, un privé laïc et un privé catholique (Tableau 20). Nous avons voulu savoir si le temps de révision décidé par le ministère était jugé suffisant pour rattraper le gap de l'année scolaire précédente. 25% des établissements scolaires trouvent que le temps imposé était suffisant pour rattraper le gap (Figure 10) contre 75% qui trouvent le temps imposé insuffisant.

Tableau 20 Effectif des établissements selon la mise en pratique de la décision ministérielle concernant la révision des cours (hors école franco-arabes et coraniques)

Type d'école	Mise en pratique de la décision ministérielle		
	Non	Oui	Total
Publique laïque	3	34	37
Privée laïque	2	1	3
Privée Catholique	1	1	2
Total	6	36	42

Figure 10 Degré de satisfaction des établissements ayant mis en pratique le temps de révision



8.2. Mise en place des cours de renforcement

Hormis le temps de révision imposé par le ministère de l'éducation, nous avons constaté que, vu le contexte du milieu rural, les établissements avant la crise de COVID-19 et même après la décision du ministère, organisent des cours de renforcement aux élèves. Comme le montrent la Figure 11, la Figure 12 et la Figure 13, ces cours concernent le plus souvent les élèves en classes d'examen. Ces cours de renforcement sont initiés soit par le responsable de l'établissement en commun accord avec les enseignants, soit par l'enseignant lorsqu'il juge le niveau de sa classe faible, soit par l'APE et le responsable de l'établissement en recrutant ou en motivant les enseignants par une somme d'argent, soit par le Projet d'amélioration des Apprentissages en Mathématiques à l'Elémentaire (PAME) initié par le

⁷ Les établissements coraniques ont été exemptés de cette question, d'où les 42 établissements interrogés.

ministère de l'éducation nationale. Le but du projet PAME est de motiver les enseignants par une allocation financière afin d'organiser des cours de renforcement. Le projet est réalisé dans quelques établissements choisis par le projet.

Figure 11 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe en élémentaire

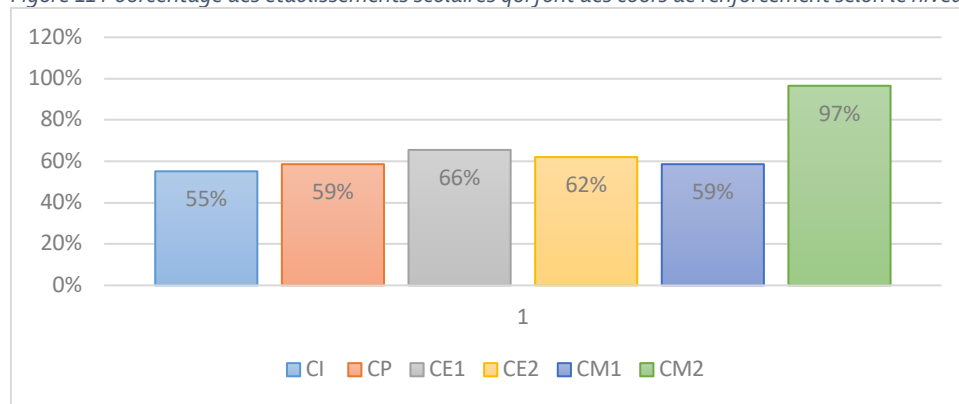


Figure 12 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe au cycle moyen

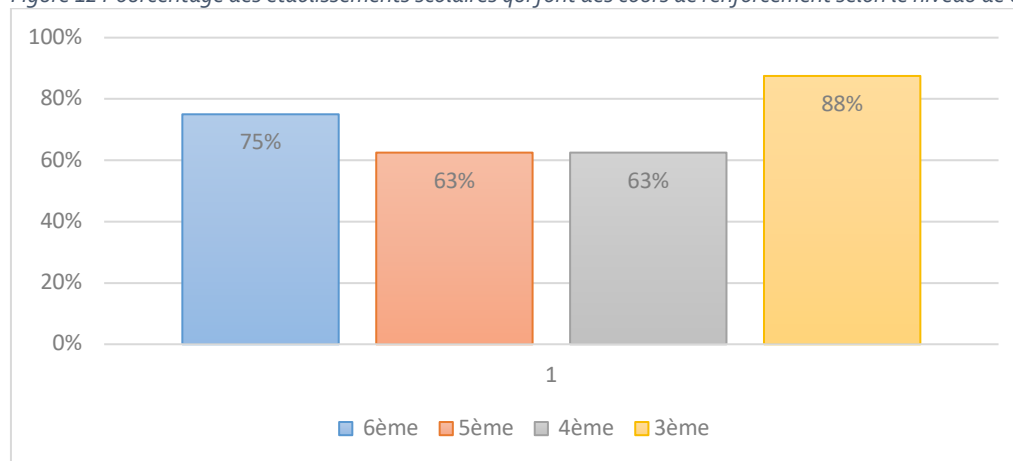
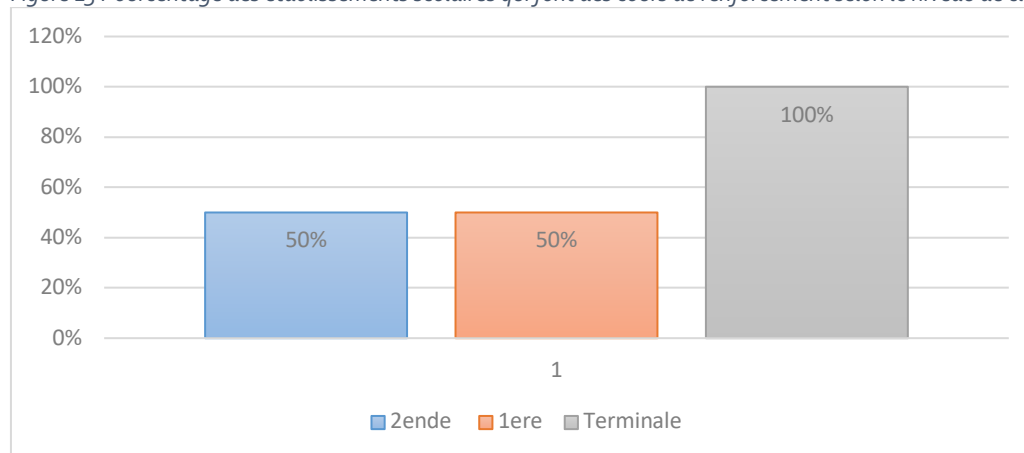


Figure 13 Pourcentage des établissements scolaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe au secondaire



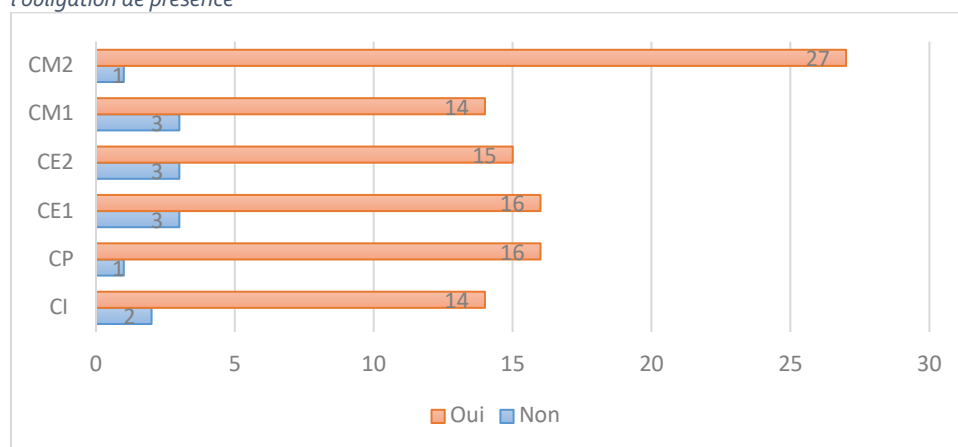
8.2.1. Cours de renforcement au cycle d'enseignement élémentaire

Au total, 29 établissements élémentaires ont mis en application le programme de renforcement. Les cours concernent plus les élèves de CM2, de CE1 et de CE2 (Tableau 21). Pour tous les niveaux, on remarque que certains établissements n'ont pas rendu le cours obligatoire pour tous les élèves (Figure 14). Pour ceux qui l'ont rendu obligatoire, une liste de présence est ouverte à chaque séance. Interrogés sur l'efficacité de ce programme de renforcement, plus de la moitié des établissements déclarent leur satisfaction. Car elle permet de rehausser le niveau des élèves (Annexe 4). En plus, **74%** des établissements ayant adopté ce programme de renforcement trouve que les élèves sont assidus à ces cours (Annexe 5).

Tableau 21 Effectif des établissements scolaires élémentaires ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe

Type d'école	Mise en pratique de cours de renforcement		
	Non	Oui	Total
CI	13	16	29
CP	12	17	29
CE1	10	19	29
CE2	11	18	29
CM1	12	17	29
CM2	1	28	29

Figure 14 effectifs par classe des établissements élémentaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence



8.2.2. Cours de renforcement au cycle d'enseignement moyen

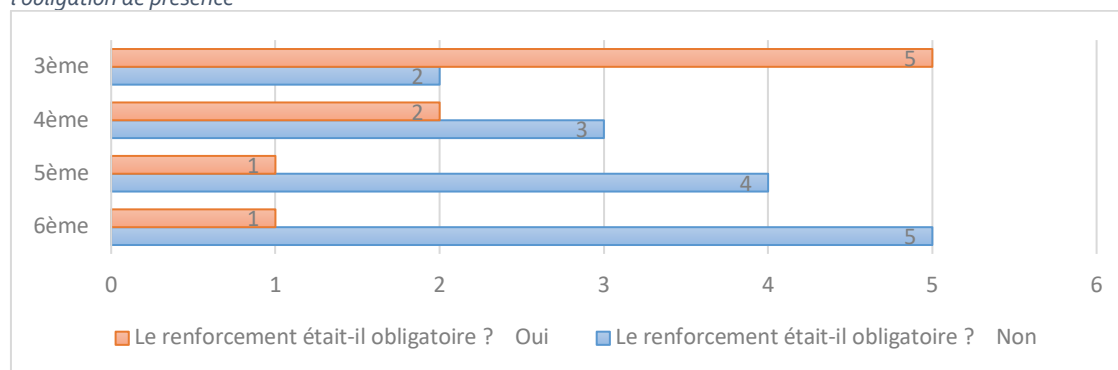
Parmi les huit (8) établissements de la zone qui ont le cycle moyen, 7 font des cours de renforcement aux élèves de la classe de troisième, six d'entre eux organisent aussi de cours de renforcement en sixième (Tableau 22). Il faut noter que seulement 5 établissements l'ont rendu obligatoire pour les classes de 3^{ème}.

En classe de 4^{ème}L, les cours sont obligatoires dans deux établissements (Figure 15). Quant à l'effet de ces cours sur les résultats scolaires, en terminale, 43% des établissements ayant mis en place ces cours jugent que l'impact est positif avec des résultats satisfaisants, les autres 43% jugent que le résultat de ces cours est moyennement satisfaisant. En quatrième et en cinquième, si 40% pensent que le cours de renforcement donne des résultats satisfaisants, d'autres (40%) qualifient cet impact de moyennement satisfaisant (Annexe 6). Les élèves sont peu assidus aux séances de renforcement (Annexe 7).

Tableau 22 Effectif par classe des établissements scolaires moyens ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe

Type d'école	Mise en pratique de cours de renforcement		
	Non	Oui	Total
6ème	2	6	8
5ème	3	5	8
4ème	3	5	8
3ème	1	7	8

Figure 15 effectifs des établissements scolaires moyens qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence



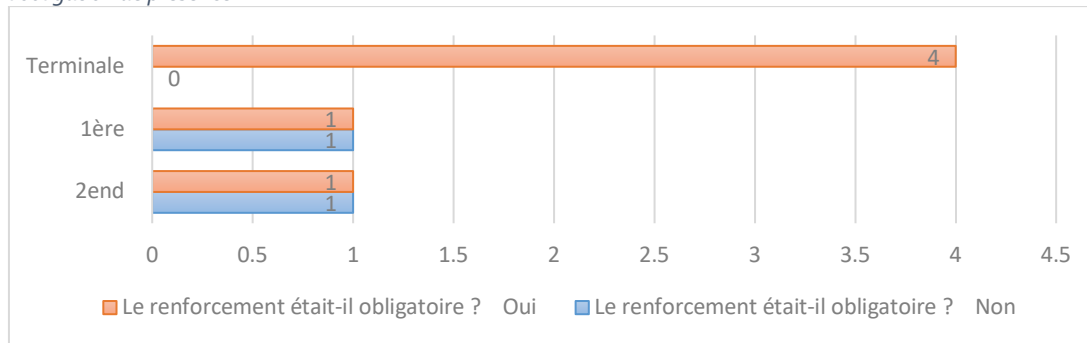
8.2.3. Cours de renforcement au cycle d'enseignement secondaire

Au secondaire, tous les établissements dispensent des cours de renforcement en terminale et la présence des élèves est obligatoire. 50% des établissements pensent que le cours de renforcement apporte des résultats satisfaisants alors que les autres 50% des établissements secondaires le trouvent moyennement satisfaisant.

Tableau 23 Effectif des établissements scolaires secondaires ayant oui ou non mis en place le cours de renforcement selon le niveau de classe

Type d'école	Mise en pratique de cours de renforcement		
	Non	Oui	Total
2end	2	2	4
1ère	2	2	4
Terminale	0	4	4

Figure 16 effectifs des établissements scolaires secondaires qui font des cours de renforcement selon le niveau de classe et selon l'obligation de présence



9. Les abandons scolaires

Pour avoir les données sur les abandons scolaires, nous nous sommes rendus à l'inspection académique (IA) de Fatick ainsi qu'à l'Inspection de l'éducation et de formation (IEF) de Fatick et de Diofior où nous avons pu rencontrer les trois responsables. Ces rencontres nous ont permis de rentrer en contact avec les planificateurs de ces trois institutions. Les données reçues de ces dernières suites à nos échanges portent sur les abandons de l'année scolaire 2018-2019, de l'année scolaire 2019-2020 et de l'année scolaire 2020-2021. Il est à noter que l'IEF de Fatick et l'IA de Fatick n'ont pas envoyé leurs données sur les abandons de 2020-2021.

L'IA de Fatick gère tous les établissements scolaires d'enseignement secondaire, précisément les lycées. Quant à l'IEF de Fatick, elle a sous sa direction les établissements scolaires de l'enseignement préscolaire, élémentaire et moyen de la commune de Ngayokhème. Les établissements scolaires de la commune de Diarrère d'enseignement préscolaire, élémentaire et moyen sont sous le management de l'IEF de Diofior.

Les données de l'IA sont estimées en pourcentage⁸ alors que l'IEF de Fatick et de Diofior se limitent uniquement aux effectifs.

⁸ Le ratio de l'effectif des abandons sur l'effectif total de la salle multiplié par cent.

9.1. Les données de l'IEF de Diofior

Dans la commune de Diarrère, pour les villages de l'observatoire de Niakhar, l'effectif des abandons ne dépasse pas 20 élèves. Dans ces écoles, sauf l'école de Khassouss où l'effectif est égal à 12 pour l'année scolaire 2018-2019 et l'année scolaire 2020-2021, les effectifs d'abandon ne dépassent pas dix (10) élèves. En effet, pour l'année scolaire 2018-2019, les abandons sont au nombre de 17 (8 garçons et 9 filles). L'effectif passe à 15 (dont 8 garçons et 7 filles) à l'année suivante pour augmenter à 19 (dont 10 garçons et 9 filles) à l'année scolaire 2020-2021 (Annexe 11).

Pour les autres cycles (cycle préscolaire et moyen), en trois ans, il n'y a pas d'abandon.

9.2. Les données de l'IEF de Fatick

A l'inverse de la commune de Diofior, la commune de Ngayokheme enregistre un effectif plus élevé des abandons en élémentaire, dépassant les 50 élèves par an pour les deux années scolaires (2018-2019 et 2019-2020). On enregistre 60 (36 garçons et 24 filles) élèves en 2018-2019 et 86 (dont 45 garçons et 41 filles) élèves en 2019-2020. L'école de Ngangarlam a enregistré plus d'abandons sur ces deux années 23 (dont 14 garçons et 9 filles) élèves en 2018-2019 et 34 (dont 18 garçons et 16 filles).

Le cycle moyen 38 abandons (dont 16 garçons et 22 filles) pour l'année scolaire 2018-2019. Cet effectif diminue drastiquement à 12 (6 garçons et 6 filles) en 2019-2020 (l'Annexe 12). On note cependant que les filles abandonnent plus au collège plutôt qu'en primaire.

9.3. Les données de l'IA de Fatick

Il n'existe pas d'estimation par commune, cependant pour l'année scolaire 2018-2019 le lycée de Toucar a enregistré **20,12%** (17,04% de garçons et 22,06% de filles) d'abandon. Celui de Diohine a **18,79%** d'abandon (17,74% de garçons et 19,38% de fille). Si nous comparons les proportions d'abandons par niveau et par lycée, on constate que le niveau 3ème du lycée de Toucar a plus d'abandons que celui de Diohine (41,61% contre 23,53%). La classe de 4ème de Diohine enregistre **2,44%** d'abandons de plus que celle de Toucar (36,99% à Diohine contre 34,55% à Toucar).

Pour l'année scolaire 2019-2020, le lycée de Toucar n'a pas d'abandon alors que le lycée de Diohine **4,4%** d'abandons. Une baisse significative par rapport à l'année précédente (Annexe 13).

Autre constat est que les filles abandonnent plus que les garçons dans ces établissements.

II. Les difficultés rencontrées et les recommandations

1. Les difficultés rencontrées

La première phase de l'enquête s'est déroulée du 30 juin au 15 juillet 2020 en période d'examen de fin d'étude élémentaire. Certains établissements étaient déjà en vacances. Il s'agit des établissements scolaires de type Daara et de type public et privé. Nous n'avons pas pu les enquêter. Ces établissements ont été enquêtés à la deuxième phase. Cependant, vu que cela correspondait à la rentrée de classe, certains responsables ou enseignants n'avaient pas encore pris fonction (Précisément, les responsables et les enseignants des écoles coraniques). Nous avons essayé de les contacter par téléphone, malheureusement beaucoup parlent soit le wolof, soit le Sérère. On a donc eu du mal à communiquer avec eux faute d'interprète. Ce qui justifie que certaines variables ne soient pas renseignées (surtout pour ces écoles coraniques).

L'un des objectifs de cette enquête était de récolter les données sur les abandons afin de mesurer l'impact de la crise de COVID 19 sur les établissements scolaires. Force est de constater que :

- ✓ D'une manière générale, l'effectif des abandons est très faible. Parfois, les établissements scolaires n'ont pas des abandons.
- ✓ Les nouveaux directeurs n'ont pas l'historique des effectifs des abandons avant leur prise de fonctions.

En ce qui concerne l'historique des infrastructures des établissements scolaires, les directeurs ne maîtrisent pas l'historique de l'école. Vu qu'ils n'étaient pas là quand certaines infrastructures ont été mises en place.

2. Les recommandations

Vu la faiblesse des effectifs des abandons, il sera difficile de mesurer l'impact de la crise en passant par les effectifs des abandons. Il nous a été conseillé de mesurer l'impact de la crise à partir des résultats scolaires des élèves.

Pour cela, nous conseillons de recueillir, auprès des IEF et l'IA couvrant la zone observatoire de Niakhar, les propositions de passage qui leur sont transmises par les établissements scolaires. Ces propositions de passage (PP) contiennent la moyenne de chaque trimestre par élève. Les données collectées à partir des PP seront anonymisées.

En plus de récolter les données de PP, il faudrait prévoir une seconde enquête afin d'interroger les autres établissements scolaires (en majorité des Daaras) qui n'ont pas été enquêtés jusqu'à présent.

La dernière recommandation est émise par l'inspecteur principal de l'académie de Fatick. Il souhaite que le rapport contenant les résultats des recherches sur l'offre scolaire soit partagé avec lui lors de la restitution des résultats.

ANNEXE

Annexe 1 Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle secondaire pour l'année 2020-2021

Nom d'établissement	Niveau	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
Cours Privés Sciences Éducation Travail	2 ^{nde}	16	1	16	16
	1 ^{ère}	8	1	8	8
	Terminale	17	2	8	25
Ecole secondaire privée la sagesse	2 ^{nde}	22	1	22	22
	1 ^{ère}	14	1	14	14
	Terminale	30	2	29	30
Lycée Diohine	2 ^{nde}	51	4	49	53
	1 ^{ère}	40	4	27	48
	Terminale	39	4	22	56
Lycée de Toucar	2 ^{nde}	55	4	36	64
	1 ^{ère}	44	3	16	64
	Terminale	50	3	10	76
Ecole secondaire privée Jean-Baptiste	2 ^{nde}	24	1	24	24
	1 ^{ère}	25	1	25	25

Annexe 2 Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle moyen pour l'année 2020-2021

Nom D'établissement	Niveau	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal
CM Sob	6 ^{ème}	23	2	23	23
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	3 ^{ème}				
CM de Gadiack	6 ^{ème}	31	2	30	32
	5 ^{ème}	39	1	39	39
	4 ^{ème}	44	1	44	44
	3 ^{ème}				
CM de Ngayokheme	6 ^{ème}	50	3	46	55
	5 ^{ème}	50,67	3	47	53
	4 ^{ème}	55,67	3	54	59
	3 ^{ème}	55,33	3	52	58
College de Ngonine	6 ^{ème}	59	2	57	61
	5 ^{ème}	62	2	62	62
	4 ^{ème}	44	3	43	46
	3 ^{ème}	51	3	50	53
Daara al-Mouhsine	6 ^{ème}	18	1	18	18
	5 ^{ème}	18	1	18	18
	4 ^{ème}	50	1	50	50
	3 ^{ème}	25	1	25	25
Cours Privés Sciences Éducation Travail	6 ^{ème}	0	0	0	0
	5 ^{ème}	0	1	0	0
	4 ^{ème}	6	1	6	6
	3 ^{ème}	14	1	14	14
Ecole privée de Diohine	6 ^{ème}				
	5 ^{ème}				
	4 ^{ème}				
	3 ^{ème}	26	1	26	26
Lycée de Diohine	6 ^{ème}	72	4	70	74
	5 ^{ème}	55	4	53	57
	4 ^{ème}	50	5	48	54
	3 ^{ème}	48	6	45	50
Lycée de Toucar	6 ^{ème}	58,25	4	51	65
	5 ^{ème}	52,75	4	49	56
	4 ^{ème}	51,75	4	50	54
	3 ^{ème}	56	4	49	60
Ecole secondaire Jean- Baptiste	4 ^{ème}	0	1	0	0
	3 ^{ème}	21	1	21	21

Annexe 3 Effectif moyen des élèves par niveau d'étude par établissement scolaire au cycle élémentaire pour l'année 2020-2021

Nom d'établissement	Niveau	Effectif moyen des élèves	Nombre de classe	Effectif minimal	Effectif maximal	Année de création
Bary Sine	CI	47	1	47	47	2015
	CP	50	1	50	50	2016
	CE1	42	1	42	42	2017
	CE2					
	CM1	37	1	37	37	2019
	CM2	32	1	32	32	2019
Diohine 2	CI	51	1	51	51	2007
	CP	45	1	45	45	2008
	CE1	38	1	38	38	2009
	CE2	41	1	41	41	2010
	CM1	36		36	36	2011
	CM2	33	1	33	33	2012
Ecole Kothiokh	CI	46	2	46	46	1988
	CP	30	2	30	30	1989
	CE1	46,5	2	45	48	1990
	CE2	39,5	2	39	40	1991
	CM1	39	2	38	40	1993
	CM2	37	2	37	37	1993
Ecole Lambanème	CI	47	1	47	47	1996
	CP	44	1	44	44	1997
	CE1	40	1	40	40	1998
	CE2	43	1	43	43	1999
	CM1	37	1	37	37	2000
	CM2	53	1	53	53	2001
Ecole Mboyène	CI	46	1	46	46	2011
	CP	33	1	33	33	2012
	CE1	44	1	44	44	2013
	CE2	37	1	37	37	2014
	CM1	36		36	36	2014
	CM2	28	1	28	28	2016
Ecole Ndok	CI	40,5	2	39	42	2007
	CP	47	1	47	47	2008
	CE1	51	1	51	51	2009
	CE2	38	1	38	38	2010
	CM1	35	1	35	35	2011
	CM2	28	1	28	28	2012
Ecole Ngalagne Kop	CI	41	1	41	41	2009
	CP	55	1	55	55	2010
	CE1	40	1	40	40	2011
	CE2	35	1	35	35	2012
	CM1	30	1	30	30	2013

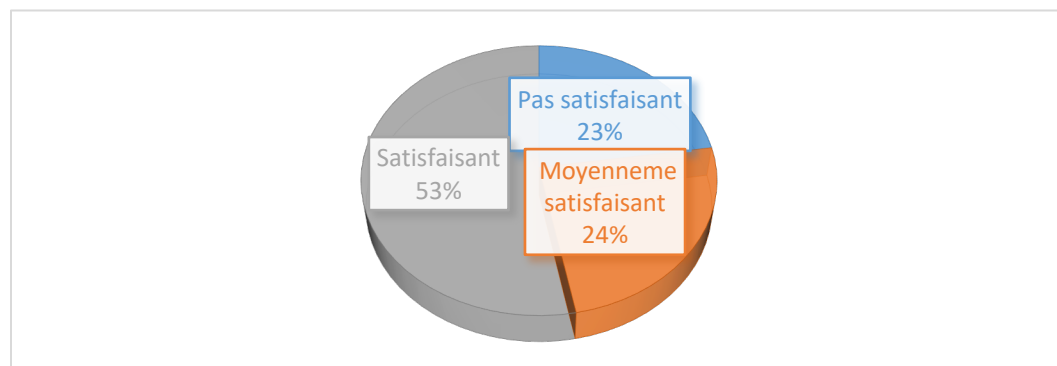
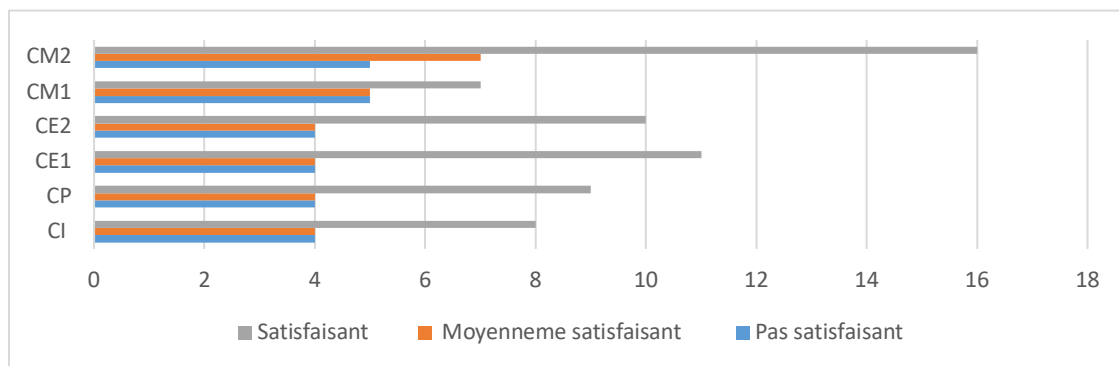
	CM2	23	1	23	23	2014
Ecole Ngan Ficelles	CI	56	1	56	56	2004
	CP	52	1	52	52	2005
	CE1	48	1	48	48	2006
	CE2	32	1	32	32	2007
	CM1	38		38	38	2008
	CM2	22	1	22	22	2009
Ecole Ngangarlam	CI	45	2	45	45	1986
	CP	45	2	41	49	1987
	CE1	45	2	45	45	1988
	CE2	41	2	41	41	1989
	CM1	55,5	2	55	56	1990
	CM2	41,5	2	41	42	1991
Ecole Sob	CI	34,5	2	34	35	1999
	CP	60	1	60	60	2000
	CE1	37	2	36	38	2001
	CE2	61	1	61	61	2002
	CM1	45	2	43	47	2003
	CM2	32	1	32	32	2004
Ecole de Datel	CI	47	1	47	47	2000
	CP	42	1	42	42	2001
	CE1	29	1	29	29	2002
	CE2	23	1	23	23	2003
	CM1	29	1	29	29	2004
	CM2	26	1	26	26	2005
Ecole de Moneme	CI	21	1	21	21	2007
	CP	39	1	39	39	2008
	CE1	35	1	35	35	2009
	CE2	28	1	28	28	2010
	CM1	34	1	34	34	2011
	CM2	34	1	34	34	2012
Ecole de Ngayokhem	CI	49,5	2	49	50	1961
	CP	45	2	44	46	1962
	CE1	45,5	2	45	46	1963
	CE2	54,5	2	54	55	1964
	CM1	51	2	47	55	1965
	CM2	46	1	46	46	1966
Ecole élémentaire Mbindondar	CI	22	1	22	22	2009
	CP	29	1	29	29	2010
	CE1	30	1	30	30	2011
	CE2	36	1	36	36	2012
	CM1	28	1	28	28	2013
	CM2	23	1	23	23	2014
Gadiack	CI	55	1	55	55	1962
	CP	46	1	46	46	1963

	CE1	30	1	30	30	2003
	CE2	34	1	34	34	2003
	CM1	39	1	39	39	2003
	CM2	33	1	33	33	2004
Gadiack 1	CI	40	1	40	40	2006
	CP	36	1	36	36	2007
	CE1	49		49	49	2008
	CE2	30	1	30	30	2009
	CM1	23	1	23	23	2010
	CM2	31	1	31	31	2011
Godel	CI	45	1	45	45	2002
	CP	25	1	25	25	2003
	CE1	35	1	35	35	2004
	CE2	35		35	35	2005
	CM1	40		40	40	2006
	CM2	32	1	32	32	2007
Institut Mouhamadou Rassouloulahi	CI	55	1	55	55	1997
	CP	25	1	25	25	1997
	CE1	19	1	19	19	1997
	CE2	25	1	25	25	1997
	CM1	18	1	18	18	1997
	CM2	22	1	22	22	1997
Kann François Faye : Toucar1	CI	51	2	51	51	1951
	CP	40	2	36	44	1982
	CE1	45	2	43	47	1954
	CE2	37,5	2	27	48	1964
	CM1	27	2	25	29	1975
	CM2	34,5	2	32	37	1975
Khassous	CI	43	1	43	43	2007
	CP	26	1	26	26	2008
	CE1	21	1	21	21	2009
	CE2	28	1	28	28	2010
	CM1	22	1	22	22	2011
	CM2	30	1	30	30	2012
Mbellongouth Isma	CI	50	1	50	50	2009
	CP	50	1	50	50	2010
	CE1		1			2011
	CE2	38	1	38		2012
	CM1	41	1	41	41	2013
	CM2	45	1	45	45	2014
Nghonine	CI	59,5	2	59	60	1985
	CP	82	2	81	83	1986
	CE1	72	2	55	89	1987
	CE2	51,5	2	50	53	1988
	CM1	59	2	58	60	1989

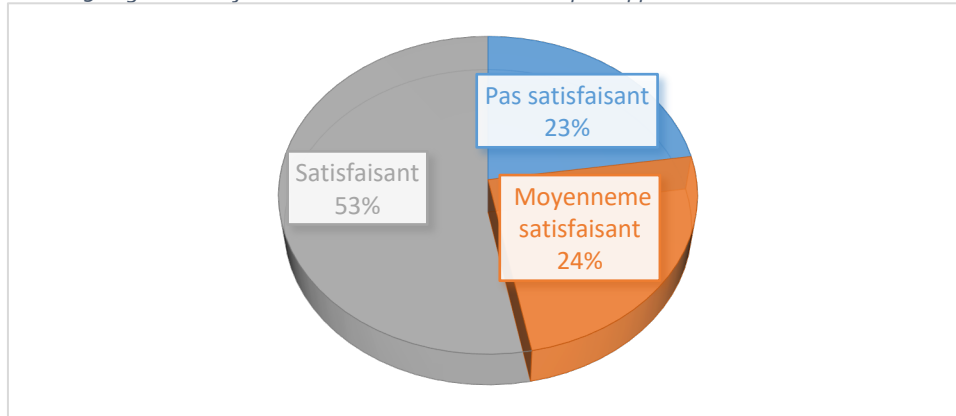
	CM2	45,5	2	44	47	1990
Pierre Naye Marone	CI	56	2	55	57	1960
	CP	59	2	56	62	1961
	CE1	55	2	54	56	1962
	CE2	48	2	46	50	1995
	CM1	48	2	47	49	1996
	CM2	36,5	2	36	37	1997
Poudaye	CI	60	1	60	60	2005
	CP	41	1	41	41	2006
	CE1	49		49	49	2007
	CE2	45	1	45	45	2008
	CM1	42		42	42	2009
	CM2	32	1	32	32	2010
Poultock Diohine	CI	38,5	2	37	40	2000
	CP	38,5	2	36	41	2001
	CE1	40	2	38	42	2002
	CE2	42	2	41	43	2003
	CM1	40,5	2	40	41	2004
	CM2	38	1	38	38	2005
Sainte Esprit	CI	50	1	50	50	1958
	CP	62	1	62	62	1959
	CE1	52	1	52	52	1960
	CE2	55	1	55	55	1975
	CM1	57	1	57	57	1975
	CM2	50	1	50	50	1975
Sass	CI	51	1	51	51	1999
	CP	59	1	59	59	2000
	CE1	53	1	53	53	2001
	CE2	49	1	49	49	2002
	CM1	46		46	46	2003
	CM2	33	1	33	33	2004
Toucar 2	CI	47,5	2	47	48	2008
	CP	49,5	2	48	51	2009
	CE1	41,5	2	41	42	2010
	CE2	47	2	46	48	2011
	CM1	40,5		39	42	2012
	CM2	31	2	30	32	2013
Élémentaire de Kalom	CI	45	1	45	45	2005
	CP	46	1	46	46	2006
	CE1	44	1	44	44	2007
	CE2	42	1	42	42	2008
	CM1	44	1	44	44	2009
	CM2	21	1	21	21	2010
Ecole Diokoul	CI	20	1	20	20	2019
	CP	26	1	26	26	2020

Ecole élémentaire logdir	CI	51	2	49	52	2000
	CP	40	2	40	40	2001
	CE1	40	2	40	41	2002
	CE2	40	2	40	41	2003
	CM1	40	2	39	42	2004
	CM2	34	1	34	34	2005
Ecole Ngangarlam	CI	45	2	45	45	2007
	CP	45	2	41	49	2008
	CE1	45	2	45	45	2009
	CE2	41	2	41	41	2010
	CM1	55	2	55	56	2011
	CM2	41	2	41	42	2012

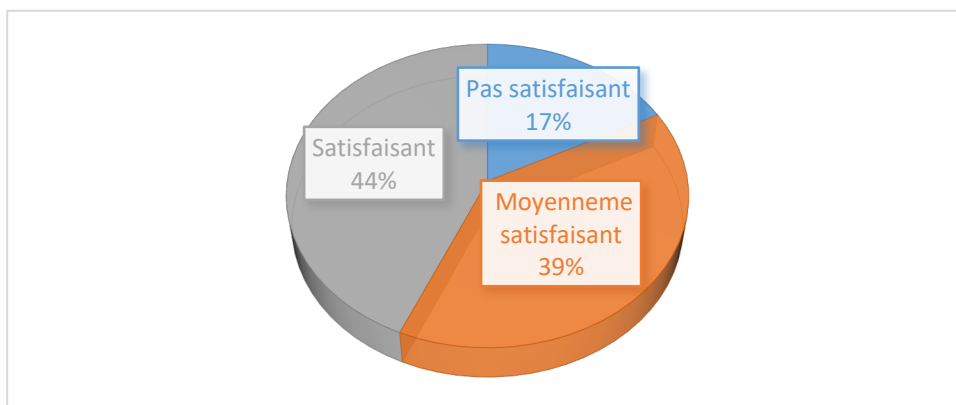
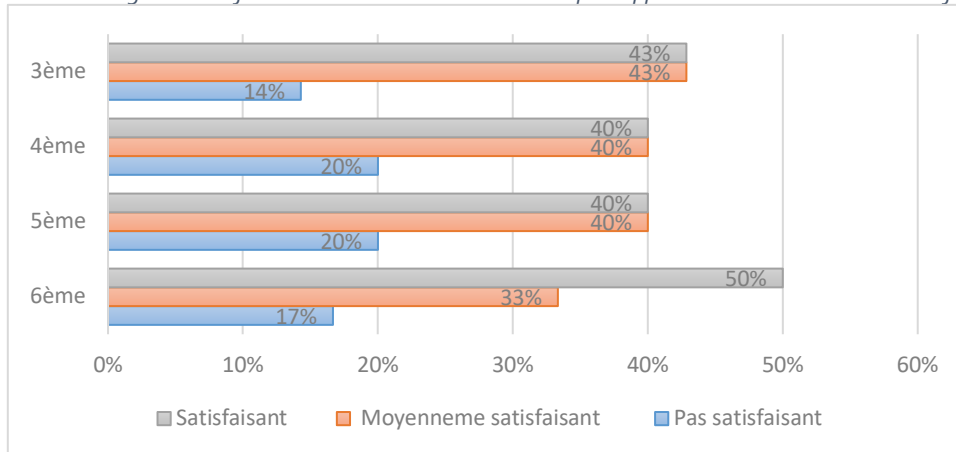
Annexe 4 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements en élémentaire



Annexe 5 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves en élémentaire



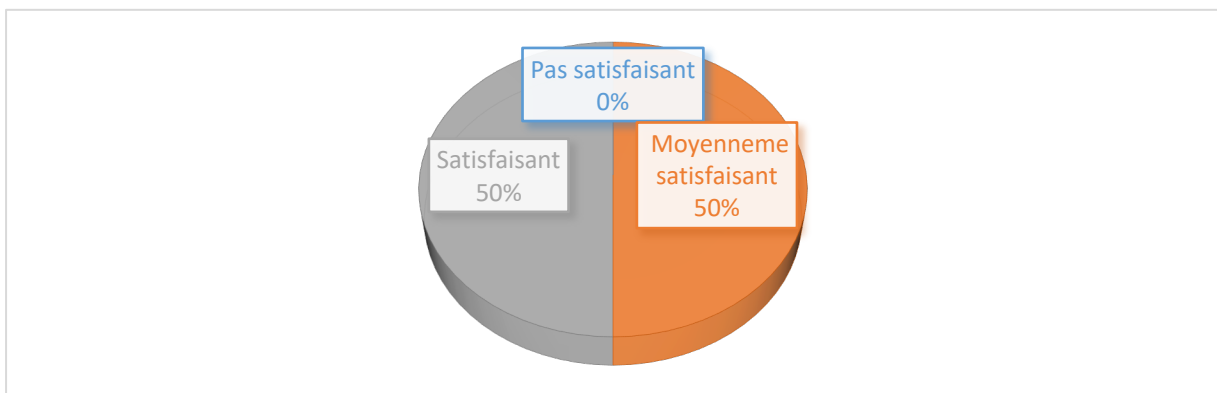
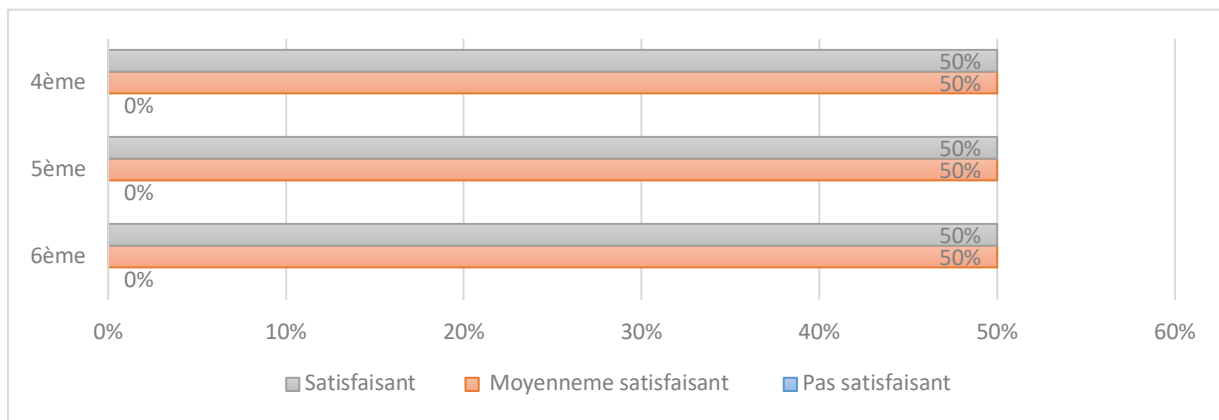
Annexe 6 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements au collège



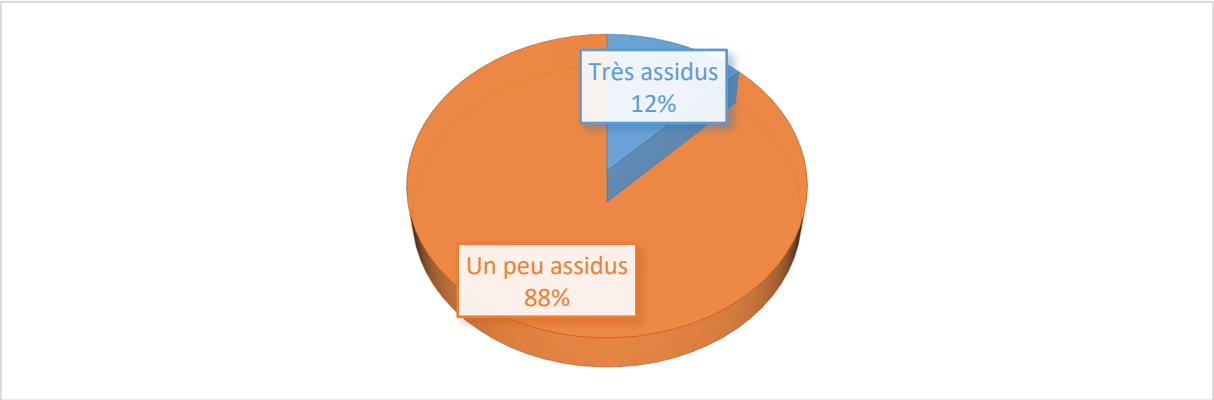
Annexe 7 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves au collège



Annexe 8 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport au résultat de cours de renforcements au secondaire



Annexe 9 Degré de satisfaction des établissements scolaire par rapport à l'assiduités des élèves au secondaire



L'OFFRE SCOLAIRE DANS LA ZONE DE NIAKHAR

QUESTIONNAIRE ECOLE

Identification d'établissement

Le directeur ou le répondant d'accord pour fournir les informations demandées ?

1) Village

2) Hameau

3) Nom, prénom enquêté

4) Tel

5) Jour d'enquête Mois d'enquête Année de l'enquête

6) Données GPS

7) Nom de l'école

8) Année de création

9) Année d'ouverture

10) Type d'école Ecole formelles /.....

1 Publique Laïque
2 Privée laïque
3 Privée Catholique
4 Privée d'autre
5 Franco-Arabe/daara
6 Communautaire/associative
7 Centre d'alphabétisation
9 Centre de formation
5 Autre

11) Cycle d'enseignement

1 Enseignement Préscolaire
2 Enseignement élémentaire
3 Enseignement Moyen
4 Enseignement Secondaire
5 Autre cycle d'enseignement

12) Quel est votre statut auprès du ministère

1 Autorisation
2 Agrément
3 Autorisation à présenter des candidats aux examens

12b) Combien avez vous des enseignants ?

12b) Combien avez vous des enseignantes ?

Frais de formation et Nombre d'élève

13a) Quels sont les types d'élèves que avez -vous?

(si question 10= 5/6)

- Des élèves en internats
 Des élèves en temps plein
 Des élèves en cours du soir

13) a) Précolaire
 If Q11a===1

Classe	Existe-il cette classe	Date d'ouverture	Garçon	Filles	Frais de scolarité	Effectif des abandons	Effectif des abandons filles
Petit Section 1							
Petit Section 2							
Moyenne section 1							
Moyenne section 2							
Grande section 1							
Grande section 2							

a) Primaire
 If Q11b===1

Classe	Existe-il cette classe	Date d'ouverture	Garçon	Filles	Frais de scolarité	Effectif des abandons	Effectif des abandons filles
CI 1							
CI 2							
CI 3							
CI 4							
CP1							
CP2							
CP3							
CP4							
CE1 a							
CE1 b							
CE1 c							
CE1 d							
CE2 a							
CE2 b							
CE2 c							
CE2 d							
CM1 a							
CM1 b							
CM1 c							
CM1 d							
CM2 a							
CM2 b							
CM2 c							
CM2 d							

c) Collège
If Q11c===1

Classe	Existe-il cette classe	Date d'ouverture	Garçon	Filles	Frais de scolarité	Effectif des abandons	Effectif des abandons filles
6ème 1							
6ème 2							
6ème 3							
6ème 4							
5ème 1							
5ème 2							
5ème 3							
5ème 4							
4ème 1							
4ème 2							
4ème 3							
4ème 4							
3ème 1							
3ème 2							
3ème 3							
3ème 4							

d) Lycée
If Q11d===1

Classe	Existe-il cette classe	Date d'ouverture	Garçon	Filles	Frais de scolarité	Effectif des abandons	Effectif des abandons filles
2end 1							
2end 2							
2end 3							
2end 4							
1er 1							
1er 2							
1er 3							
1er 4							
Tmle 1							
Tmle 2							
Tmle 3							
Tmle 4							

e) Ecole coranique
If Q11e===1

Classe	Existe-il cette classe	Date d'ouverture	Garçon	Filles	Frais de scolarité	Effectif des abandons	Effectif des abandons filles

Caractéristiques des infrastructures scolaires

15)

Infrastructures	Cette infrastructure existe t-elle ?	Année de mis en service	Etat actuel structures
Alimentation en eau			
Electricité			
Cantine Scolaire			
Latrines			
Bibliothèque			
Espace récréation			
Bureau administratif			
Sale Informatique			

15 b) Y'a t-il une activité de l'associations de parent d'élèves ?

Peu active

Active

Très Active

Pas du tout active

15b) Quel type de construction avez-vous ?

Construction en paille

oui/non

Construction en ciment

oui/non

20c) Collège If Q11c===1

Classes	Ce niveau de classe est -il concerné ?	Le renforcement était-il obligatoire ?	D'après vous, ce renforcement a-t-il été satisfaisant?	Les élèves ont-ils été assidus ?

20d) Lycée If Q11d===1

Classes	Ce niveau de classe est -il concerné ?	Le renforcement était-il obligatoire ?	D'après vous, ce renforcement a-t-il été satisfaisant?	Les élèves ont-ils été assidus ?

Impact de Covid 19

16) Existe t-il de dispositif pour le lavage de mains ?

- 1 Oui
- 0 Non

17) Ce dispositif est il obligatoire ?

- 1 Oui
- 2 Non

18) Avez-vous observé une phase de révision ?

- 1 Oui
- 0 Non

19 Cette période était-elle suffisante ?

- 1 Oui
- 0 Non

20) Avez-vous mis en place des cours de renforcement ? O/N

- 1 Oui
- 0 Non

20a) Préscolaire If Q11a==1

Classes	Ce niveau de classe est -il concerné ?	Le renforcement était-il obligatoire ?	D'après vous, ce renforcement a-t-il été satisfaisant?	Les élèves ont-ils été assidus ?

20b) Primaire If Q11b==1

Classes	Ce niveau de classe est -il concerné ?	Le renforcement était-il obligatoire ?	D'après vous, ce renforcement a-t-il été satisfaisant?	Les élèves ont-ils été assidus ?

Annexe 11 Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IEF de Diofior
 Tableau 24 ABANDONS 2020/2021 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE

ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			RECAPITULATION		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Gadiack	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kothiokh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lème Dame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poultock Diohine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logdir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Godel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	2	0	2	
Gadiack 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Diohine 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mbellongouth Isma	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	3	4	
Khassouss	1	1	2	1	1	2	1	0	1	1	0	1	1	1	2	2	2	4	7	5	12
Mbelloguith Diohine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CP St Esprit(Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	
Pierre Nayé Marone (Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ngardiame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
COMMUNE DIARRERE	1	2	3	1	2	3	1	0	1	1	0	1	1	1	2	5	4	9	10	9	19

Tableau 25 ABANDONS 2019/2020 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE

ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			RECAPITULATION		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kothiokh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pierre Nayé Marone (Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gadiack	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lème Dame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Poultock Diohine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Logdir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Godel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	3	2	5
Gadiack 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ngardiame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diohine 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mbellongouth Isma	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Khassouss	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2	4	4	8
Mbelloguith Diohine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CP St Esprit(Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COMMUNE DIARRERE	1	1	2	1	1	2	1	1	2	0	0	0	1	1	2	4	3	7	8	7	15

Tableau 26 ABANDONS 2018/2019 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE DIOHINE

ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			RECAPITULATION			
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
Pierre Nayé Marone (Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gadiack	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kothiokh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lème Dame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	
Poultock Diohine	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	
Logdir	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Godel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gadiack 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ngardiame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diohine 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mbellongouth Isma	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Khassouss	1	2	3	1	1	2	1	1	2	0	0	0	1	2	3	1	1	2	5	7	12	
Mbelloguith Diohine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CP St Esprit(Diohine)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	
COMMUNE DIARRERE	1	2	3	1	1	2	2	3	5	0	0	0	2	2	4	2	1	3	8	9	17	

Annexe 12 Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IEF de Fatik

Tableau 27 ABANDONS 2018/2019 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME

N°	ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			RECAPITULATION		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1	BARRY SINE				2	0	2													2	0	2
2	DATEL																			0	0	0
3	KAAN FRANCOIS FAYE																			0	0	0
4	KALOM																			0	0	0
5	LAMBANEME																			0	0	0
6	MBINONDAR																			0	0	0
7	MBOYENE																			0	0	0
8	MONEME	0	1	1									1	0	1	1	1	2		2	2	4
9	NDOKH																			0	0	0
10	NGALAGNE KOP							1	0	1										1	0	1
11	NGANE FISSEL																			0	0	0
12	NGANGARLAM	3	2	5	1	3	4	0	1	1	3	1	4	3	0	3	4	2	6	14	9	23
13	NGAYOKHEME	1	0	1							3	0	3	2	0	2	0	1	1	6	1	7
14	NGHONINE				2	1	3				0	1	1	3	1	4	1	2	3	6	5	11
15	POUDAYE				0	1	1													0	1	1
16	SASS NDIADFADJI							2	1	3	1	0	1	1	2	3				4	3	7
17	SOB										0	2	2				1	0	1	1	2	3
18	TOUCAR 2										0	1	1							0	1	1

COMMUNE NGAYOKHEME	4	3	7	5	5	10	3	2	5	7	5	12	10	3	13	7	6	13	36	24	60
--------------------	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	----	----	---	----	---	---	----	----	----	----

Tableau 28 ABANDONS 2019/2020 POUR LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME

ECOLES	CI			CP			CE1			CE2			CM1			CM2			RECAPITULATION		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
DIOKOUL																			0	0	0
BARRY SINE																			0	0	0
DATEL																			0	0	0
KAAN FRANCOIS FAYE							2	2	4	5	0	5	5	4	9	1	1	2	13	7	20
KALOM																			0	0	0
LAMBANEME										1	0	1				0	3	3	1	3	4
MBINONDAR																			0	0	0
MBOYENE																			0	0	0
MONEME							0	1	1				0	1	1				0	2	2
NDOKH				1	0	1													1	0	1
NGALAGNE KOP																			0	0	0
NGANE FISSEL				2	2	4							2	0	2				4	2	6
NGANGARLAM				8	4	12	3	4	7	5	3	8	2	5	7				18	16	34
NGAYOKHEME							1	1	2	0	2	2							1	3	4
NGHONINE																0	2	2	0	2	2

POUDAYE												1	0	1				1	0	1	
SASS NDIADFADJI																		0	0	0	
SOB				1	0	1				2	0	2	1	1	2	0	2	2	4	3	7
TOUCAR 2															2	3	5	2	3	5	
COMMUNE NGAYOKHEME	0	0	0	12	6	18	6	8	14	13	5	18	11	11	22	3	11	14	45	41	86

Tableau 29 ABANDONS 2020/2019 POUR LES COLLÈGES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME

ECOLES	6èm			5èm			4èm			3èm			RECAPITULATION		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
NGAYOKHEME	0	1	1				5	5	10	8	10	18	13	16	29
NGHONINE				0	2	2	2	0	2	1	4	5	3	6	9
COMMUNE NGAYOKHEME	0	1	1	0	2	2	7	5	12	9	14	23	16	22	38

Tableau 30 ABANDONS 2019/2020 POUR LES COLLÈGES DE LA COMMUNE DE NGAYOKHEME

ECOLES	6èm			5èm			4èm			3èm			RECAPITULATION		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
NGAYOKHEME							2	1	3	2	2	4	4	3	7
NGHONINE				0	1	1	0	2	2	2	0	2	2	3	5
SOB													0	0	0
COMMUNE NGAYOKHEME	0	0	0	0	1	1	2	3	5	4	2	6	6	6	12

Annexe 13 Résultat des données sur des abandons des établissements de l'IA de Fatick
Tableau 31 EXCLUS-ABANDONS 2019/2020, LYCEE DE TOUCAR

ECOLES	CLASSES	6èm			5èm			4èm			3èm			RECAPITULATION		
	SEXES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
LYCEE TOUCAR	EFFECTIFS	71	102	173	87	119	206	106	161	267	38	88	126	302	470	772
	EXCLUS/ABANDON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	% EXCLUS/ABANDON S	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Tableau 32 EXCLUS-ABANDONS 2019/2020, LYCEE DE DIOHINE

N o	ECOLES	CLASSES	6èm			5èm			4èm			3èm			RECAPITULATION		
		SEXES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2	LYCEE DIOHINE	EFFECTIFS	77	117	194	93	139	232	107	198	305	61	165	226	338	619	957
		EXCLUS/ABANDON	0	0	0	0	0	0	3	1	4	9	30	39	12	31	43
		% EXCLUS/ABANDON S	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,80 %	0,51 %	1,31 %	14,75 %	18,18 %	17,2 6%	3,55%	5,01 %	4,49 %

Tableau 33 EXCLUS-ABANDONS 2018/2019, LYCEE DE TOUCAR

ECOLES	CLASSES	6èm	5èm	4èm	3èm	RECAPITULATION
--------	---------	-----	-----	-----	-----	----------------

	SEXES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
LYCEE TOUCAR	EFFECTIFS	71	119	190	99	121	220	96	150	246	45	104	149	311	494	805
	EXCLUS/ABANDON	0	0	0	10	5	15	29	56	85	14	48	62	53	109	162
	% EXCLUS/ABANDONS	0,00 %	0,00 %	0,00 %	10,10 %	4,13 %	6,82 %	30,21 %	37,33 %	34,55 %	31,11 %	46,15 %	41,61 %	17,04 %	22,06 %	20,12 %

Tableau 34 EXCLUS-ABANDONS 2018/2019, LYCEE DE DIOHINE

ECOLES	CLASSES	6èm			5èm			4èm			3èm			RECAPITULATION		
	SEXES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
LYCEE DIOHINE	EFFECTIFS	96	163	259	105	170	275	106	213	319	144	264	408	451	810	1261
	EXCLUS/ABANDON	7	5	12	4	7	11	39	79	118	30	66	96	80	157	237
	% EXCLUS/ABANDONS	7,29 %	3,07 %	4,63 %	3,81 %	4,12 %	4,00 %	36,79 %	37,09 %	36,99 %	20,83 %	25,00 %	23,53 %	17,74 %	19,38 %	18,79 %